[FENÊTRES SUR COURS]

SNUipp-FSU
HEBDOMADAIRE
N°410
9 MARS 2015
ISSN1241-0497

Maternelle, changement de programmes

ENTRETIEN
Antoine Prost

LE 9 AVRIL Contre l'austérité

A LA UNE

Maternelle, changement de programmes

SOMMAIRE

5 L'ENFANT A L'ECOLE
LA FESSÉE AU BANC DES ACCUSÉS

7 ACTUS
GRÈVE ET MANIFESTATIONS LE 9 AVRIL

10 GRAND ANGLE
MIXITÉ À NANTERRE : DU QUARTIER À L'ÉCOLE

12 DOSSIER
MATERNELLE : CHANGEMENT DE PROGRAMMES

18 MÉTIER
MATHS RITUALISÉES À MÉRIGNAC

24 RESSOURCES
CINÉMA ET POÉSIE À BEZONS

26 AUTOUR DE L'ECOLE
LA CULTURE GÉNÉRATRICE DE CROISSANCE

30 GRAND INTERVIEW
ANTOINE PROST

[ÉDITO]

le 9 avril, contre l'austérité

© MIRA/NAJA

Les hirondelles ne font pas le printemps. Si la ministre de l'Éducation multiplie les annonces, le quotidien des enseignants et des élèves ne voit pas d'embellie. À force de multiplier les priorités, passant de la grande mobilisation pour les valeurs de la République aux évaluations ou à la lutte contre le harcèlement, la priorité au primaire peine à trouver son chemin.

La formation continue des enseignants est toujours en déshérence et la formation initiale manque cruellement de moyens. Dans beaucoup de départements, on a constaté l'insuffisance des moyens de remplacement, avec l'arbitrage des mesures de cartes scolaires, bon nombre d'écoles verront leurs effectifs d'élèves augmenter avec pour certaines la sortie de l'éducation prioritaire. Il est temps que cela change. La priorité au primaire doit se concrétiser par des dotations budgétaires qui répondent à l'ensemble des besoins, par des conditions de travail qui permettent aux enseignants de bien faire leur métier et des salaires qui reconnaissent l'importance de leur mission. C'est ce que le SNUipp, avec la FSU et d'autres fédérations de la fonction publique, veut faire entendre en appelant tous les enseignants et fonctionnaires à la grève et aux manifestations le 9 avril prochain.

Aline Becker

AU REVOIR GINETTE

Pour la première fois depuis 4 ans, vous ne trouverez pas la signature de Ginette Bret dans les pages de ce numéro 410. Le 2 février dernier, Ginette nous a quitté sans prévenir. Depuis, il y a comme un grand vide à fenêtres sur cours. Au delà de son engagement militant, de sa passion pour le métier, pour les enfants, de son enthousiasme pour sa mission de rédactrice, Ginette, cheville ouvrière toujours disponible pour le syndicat et son journal, savait faire du lien, rassembler par ses qualités humaines, son humour, son écoute de l'autre. Son absence nous pèse mais son souvenir vibrant nous donne le courage qu'il faut pour continuer sans elle. Ce journal lui est dédié. LA RÉDACTION

[FENÊTRES SUR COURS]

Hebdomadaire du syndicat national unitaire des instituteurs, professeurs des écoles et PEGC
128 boulevard Blanqui 75013 Paris
Tél. : 01 40 79 50 00
E-mail : fsc@snuipp.fr

Directeur de la publication : Sébastien Sihr
Rédaction : Francis Barbe, Aline Becker, Alexis Bisserkine, Clémence Bohême, Pierre Magnetto, Vincent Martinez, Philippe Miquel, Jacques Mucchielli, Christian Navarro, Pauline Rivaud, Emmanuelle Roncin, Sébastien Sihr, Virginie Solunto.
Conception graphique : Acte Là !

Impression : SIEP Bois-le-Roi
Régie publicité : Mistral Media
365 rue Vaugirard 75015 Paris
Tél. : 01 40 02 99 00
Prix du numéro : 1 euro Abonnement : 23 euros
ISSN 1241 0497 / CPPAP 0415 S 07284
Adhérent du syndicat de la presse sociale

Sont joints à ce numéro un encart spécial 16 pages *« retraités »* et un 4 pages spécial *« 9 avril »*.

SE SYNDIQUER ?

UNE VRAIE BONNE IDÉE !

- **Pour son métier. Pour soi-même. Pour les élèves.**
- **Parce que le SNUipp-FSU vous a donné une info, un conseil, et que d'autres en auront besoin demain.**
- **Parce qu'on fait confiance aux représentants du SNUipp-FSU.**
- **Parce qu'on a envie de pouvoir bien faire son travail.**
- **Pour changer l'école et la société.**
- **Pour partager des valeurs et des solidarités.**
- **Pour trouver à plusieurs les solutions qui manquent à l'école.**
- **Parce qu'on est plus intelligents ensemble.**

OFFREZ-VOUS UN CAFÉ ENGAGÉ PAR SEMAINE !

Et oui, avec la déduction fiscale de 66 % transformée en crédit d'impôt, les deux tiers de votre cotisation sont désormais remboursés même pour les non imposables. En moyenne une cotisation équivaut à 50€ par an...1 € par semaine !

VOUS SYNDIQUER AU SNUIPP-FSU ?

https://adherer.snuipp.fr

66% de la cotisation sont remboursés sous forme de crédit d'impôt !

LOCATIONS

- LOUE CORSE SUD MER MAISON 5 OU 10 PERS 560 A 1160 EUROS/QUINZAINE 06 15 97 59 22
- T2 PARIS 21-25/04, 1-8/08, 16-24/08, 4-5 pers 06 12 60 20 47
- ARCHACHON (33) F2 neuf, 4pers, centre, 250m plage T : 06 04 07 98 41
- STE MAXIME 83 LOUE M/ HOME 06 26 26 90 63
- ST JEAN LUZ (64) F2, calme 4pers, centre 50m plage-thalasso 06 04 07 98 41
- Venise et Rome part loue appts 2/6 pers centre-ville tél 04 73 33 55 95
- TOSCANE MAISON CAMP 4/5 PERS www.campogialli.it tel 01 60 63 68 45
- 24 GITE PRES SARLAT 2/7 PERS PRIX ENSEIGNANT T 06 78 73 17 35
- Bassin ARCACHON-CLAOUEY maison 4-6 pers, confort, foret/bassin/océan 06 04 07 98 41
- 06 Saint-Martin Vésubie Mercantour Maison jardin belle vue prox village 3 chambres gd salon Juin à sept 350 à 500 euros/sem selon dates. 0782075230

PETITES ANNONCES

TARIFS 2015 Pour une ligne de 35 caractères (blancs inclus) — Tarif syndiqué/abonné 14 euros TTC — Tarif non syndiqué 23,5 euros TTC I En pavé encadré sans fond couleur — Tarif syndiqué/abonné 20 euros TTC — Tarif non syndiqué 30 euros TTC la ligne de 35 caractères I En pavé encadré avec fond couleur — Tarif syndiqué/abonné 24 euros TTC Tarif non syndiqué 36 euros TTC la ligne de 35 caractères I Renvoyer au SNUipp - 128, Bd Blanqui - 75013 Paris

La fessée au banc des accusés

Une condamnation de la France par le Conseil de l'Europe relance le vieux débat sur le caractère éducatif de la fessée.

C'est un camouflet. Le 4 mars dernier, la France s'est vue condamnée par le Conseil de l'Europe pour ne pas prévoir *« d'interdiction suffisamment claire, contraignante et précise des châtiments corporels »* dans sa législation. Une décision toute symbolique et non-contraignante, mais qui relance le vieux débat sur l'utilité ou les dangers de la fessée dans l'éducation des enfants. *« Perte de maîtrise», «usage et abus d'un rapport de force inégal », « gestes humiliants et attentatoires à la dignité de l'enfant »*, la plupart des pédopsychiatres sont hostiles aux fessées, qui signent avant tout une *« faillite des parents »* comme le relève le pédiatre Aldo Naouri. Pour Agnès Florin, spécialiste de la psychologie de l'enfant, gifle ou fessée *« ouvrent la porte aux violences car chacun va avoir sa propre vision de ce qu'est une* ''petite'' *fessée et toute atteinte physique à l'enfant est une atteinte à son intégrit. C'est tout sauf prendre en compte l'autorité parentale.* »

L'abus d'un rapport de force inégal.

Convaincre ou légiférer ?

Pourtant, d'après les derniers sondages, 80 % des français restent opposés à une interdiction qui saperait cette autorité. Un chiffre qui explique peut-être la prudence de Laurence Rossignol, Secrétaire d'État à la famille, qui tout en se déclarant *« favorable à une éducation sans violence »* estime que convaincre les parents d'abandonner les punitions corporelles ne passe pas par la loi et qu'on peut élever ses enfants et leur donner un cadre sans y recourir. Un cadre légal d'ailleurs difficile à définir, celui de la maltraitance existant déjà, et qui ne prendrait pas en compte la notion de violences psychologiques sur lesquelles il est impossible de légiférer. Pourtant, depuis 1979, 44 États ont aboli en droit les châtiments corporels à l'encontre des enfants.

FRANCIS BARBE

EN BREF

ENFANTS PRÉMATURÉS

HAUSSE DE L'ESPÉRANCE DE VIE

La proportion d'enfants prématurés qui survivent sans séquelles a augmenté depuis 15 ans. C'est ce que révèle une récente étude de l'INSERM qui évalue cette hausse à 14% pour les *« grands prématurés »* (nés avant la fin du 7e mois de grossesse) et à 6 % pour les enfants *« modérément prématurés »* (nés au début du 8e mois). Si les chances de survie d'un enfant *« extrêmement prématuré »* (né avant la fin du 6e mois) ne sont que de 1%, ces chiffres suggèrent une nette amélioration de la prise en charge des prématurés.

PETITE ENFANCE

UN ACCORD POUR L'EMPLOI

Les ministres du travail et de la famille viennent de signer un accord-cadre visant à valoriser et développer les métiers de la petite enfance. Il devrait permettre notamment l'accès à la qualification, notamment d'auxiliaire de puériculture. L'État et les organismes partenaires financeront à hauteur de 5 millions d'euros la formation professionnelle des salariés de ce secteur qui connaît des difficultés de recrutement. Le gouvernement a prévu d'augmenter de 200 000 le nombre de places en crèches et chez les assistants maternels d'ici 2017.

OBÉSITÉ DES ENFANTS

UN MARQUEUR SOCIAL

Selon une récente étude de la Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (DREES), la proportion d'enfants en surpoids ou en situation d'obésité est fortement liée à leur origine sociale. Ainsi, l'obésité touche moins les enfants de cadres (1,3%) ou de professions intermédiaires (2,4%) que les enfants d'employés (4,8%) ou d'ouvriers (5,8%). Toutefois depuis 2000, les prévalences de surpoids et de l'obésité ont tendance à se stabiliser et ont même marqué un léger recul chez les enfants de grande section de maternelle.

EN BREF

PUERTO RICO

UN RÉGIME AUTORITAIRE

Un projet de loi destiné à lutter contre l'obésité infantile actuellement en discussion à Puerto Rico prévoit un repérage par les enseignants de leurs élèves en surpoids. Les parents seraient ensuite invités à mettre leurs enfants au régime et à leur faire pratiquer des activités sportives. Faute d'amélioration, ils se verraient condamnés à acquitter une amende comprise entre 500 et 800 dollars. Une sanction contestée, ses opposants faisant valoir la situation économique de nombreuses familles dans un pays où le coût d'une alimentation équilibrée est très élevé.

ISRAËL

UN ORDINATEUR POUR TOUS LES ENSEIGNANTS

Afin de soutenir une profession en manque de reconnaissance sociale, la fondation israélienne *Athéna* a décidé de doter chaque enseignant du pays d'un ordinateur portable équipé d'une suite Office. Cette dotation se verra accompagnée de 120 heures de formation et d'un TBI avec accès internet pour chaque classe. 15 000 enseignants auraient déjà été équipés. Le programme, soutenu par le ministère de l'Éducation, se tournent maintenant vers les maîtresses de maternelle et les professeurs de sciences qui eux, seront équipés de tablettes.

ÉTATS-UNIS

DES TEXTOS POUR APPRENDRE À LIRE

Des chercheurs de Chicago et San Francisco expérimentent un programme d'envoi de SMS aux parents qui décrivent des activités simples leur permettant de travailler l'alphabet et les sons avec leurs enfants d'âge préscolaire. Il s'agit aussi de les inviter à lire avec eux et, pour les plus grands, d'informer les familles sur les efforts enregistrés à l'école ou d'alerter sur les devoirs non rendus. Des *« nudges »,* ou coups de pouce, qui toutefois ne se substituent pas à d'autres formes de communication telles que les mails ou le téléphone, précisent les universitaires.

COMPARAISON INTERNATIONALE

L'ÉVALUATION FORMATIVE EN POINTE

« *Les progrès accomplis par le biais de l'évaluation formative figurent parmi les plus importants* » jamais enregistrés en pédagogie estime l'OCDE dans l'édition 2015 du rapport *Perspectives des politiques de l'Éducation*. Cette forme d'évaluation, qui identifie les besoins des élèves afin d'ajuster l'enseignement en cours d'apprentissage, contribuerait davantage *« à améliorer les résultats scolaires et à résorber les inégalités »* qu'une évaluation sommative qui se contente de *« valider les résultats des élèves à différents moments dans le temps »*. Mais pour qu'elle soient efficaces, les pratiques d'évaluation formative doivent être *« alignées sur les objectifs d'apprentissages et centrées sur l'élève »* précise l'OCDE qui préconise de mieux les faire connaître en *« donnant aux enseignants les moyens dont ils ont besoin ».* Le ministère néo-zélandais a ainsi répertorié et mis à disposition des outils afin que les enseignants choisissent ceux qui sont les plus adaptés à leurs objectifs. En Norvège, l'évaluation formative fait désormais partie des obligations des établissements scolaires et parallèlement le ministère a impulsé plusieurs programmes de formation et d'échange de pratiques. En France, *« la culture de l'évaluation est relativement récente, contrairement aux pratiques de contrôle et de certification ».* Le redoublement et l'évaluation sont liés souligne le rapport qui relève que 97% des élèves sont scolarisés dans un établissement où l'évaluation ne sert qu'à valider des résultats et à décider des passages ou des redoublements. À l'inverse, moins de 20 % des élèves islandais, danois ou norvégiens sont scolarisés dans des établissements adoptant ce type d'évaluation. VINCENT MARTINEZ

Éric Bonnet, directeur des études politiques BVA Opinion

3 QUESTIONS À

« L'école continue de cliver l'opinion »

Comment expliquer les positions plutôt passéistes renvoyées par nos concitoyens dans votre sondage « Les Français et l'éducation des enfants* » *?*

74 % des Français jugent les enfants d'aujourd'hui plutôt moins bien élevés qu'à l'époque où ils étaient eux-mêmes enfants et ils sont 85 % à considérer la plupart des parents *« pas assez sévères »*. Mais ce qui est frappant, c'est que ces pourcentages sont pratiquement identiques chez les jeunes de 18 à 34 ans et chez les seniors de plus de 65 ans. Le sentiment que sa génération a été mieux élevée et plus sévèrement que les générations suivantes est donc peut-être en fait une constante et ceci à toutes les époques. En 1809, Chateaubriand regrettait déjà dans ses *« Mémoires d'outre-tombe »* que « *les enfants d'aujourd'hui ne craignent plus leurs parents ».*

Comment se manifeste concrètement cette sévérité ?

En moyenne, les Français considèrent que les enfants devraient aller se coucher à 20h20 lorsqu'ils ont 6-7 ans, à 20h50 lorsqu'ils ont 10-11 ans et à 21h40 lorsqu'ils ont 14-15 ans. Ils pensent aussi, qu'ils devraient être autorisés à regarder la télé à 6 ans, à aller sur Internet à 12 ans, à avoir un téléphone portable à 13 ans, à avoir un compte Facebook à 15 ans et à partir en vacances avec des amis à 16 ans. Mais bien sûr, ce ne sont là que des positions de principe exprimées par les Français dans leur ensemble. Mais parmi eux, certains n'ont pas d'enfant et d'autres n'arrivent pas toujours à faire appliquer leurs propres consignes à leurs enfants…

Comment se positionnent les Français sur l'école ?

Si la guerre scolaire semble aujourd'hui apaisée, le sondage révèle à quel point l'école continue de cliver l'opinion. 51% des Français pensent que l'enseignement à l'école est de mauvaise qualité contre 48 % pensant l'inverse. Même opposition concernant la préférence entre école publique et école privée. S'ils avaient un enfant et s'ils avaient le choix, 55 % préféreraient inscrire leur enfant dans une école publique contre 44 % qui préféreraient une école privée. Ces choix restent très largement déterminés par l'orientation politique : 82 % des sympathisants de gauche opteraient pour le public, 64 % des sympathisants de droite pour le privé. Mais le clivage est aussi régional, l'école publique étant encore plus souvent préférée dans le Sud-Ouest (62 %) alors que dans les Pays de Loire, c'est au contraire l'école privée qui est la préférée (66 %). PROPOS RECUEILLIS PAR PHILIPPE MIQUEL ** site bva*

Le SNUipp propose une affiche pour la salle des maîtres, jointe à ce numéro.

Grève et manifestations le 9 avril

« Une nouvelle priorité par semaine, ça suffit ! » Pendant ce temps-là, la prochaine carte scolaire va mettre en lumière des créations d'emploi insuffisantes pour l'école. Créations de postes, hausse des salaires : c'est le message que porteront les enseignants dans la rue le 9 avril aux côtés de l'ensemble des salariés.

Depuis les événements de début janvier, la ministre de l'Éducation nationale décrète dans les médias une nouvelle priorité par semaine : numérique, laïcité, harcèlement, développement durable, évaluation… *« Une annonce chasse l'autre et tout le monde finit par s'y perdre »*, c'est ce qu'a déploré le secrétaire général du SNUipp-FSU le 23 février lors d'une rencontre avec Najat Vallaud-Belkacem. *« Et pendant ce temps-là, de nouveaux programmes de maternelle arrivent et aucun plan de formation continue n'est programmé »* a-t-il insisté en demandant à la ministre de se tenir à de vraies priorités pour l'école. Car, au quotidien dans les classes, les difficultés perdurent. Les opérations de la prochaine carte scolaire, si elles ont été retardées pour cause d'élections, vont à nouveau se dérouler dans un contexte tendu. Les 2511 postes prévus pour 23 400 élèves supplémentaires attendus ne permettront pas de donner corps à la priorité promise au primaire. Pas de moyens pour alléger des effectifs par classe qui sont parmi les plus lourds d'Europe, pour abonder le remplacement en crise comme chaque hiver (voir p.9), pour reconstituer les RASED décimés, pour développer le *« Plus de maîtres que de classes »*, réanimer une formation continue moribonde…

L'école mérite mieux

Les professeurs d'école doivent se contenter depuis trop longtemps de belles paroles. Comme l'ensemble des fonctionnaires (voir ci-contre), ils voient leurs salaires figés depuis 2010 par le gel du point d'indice, les retenues pour pension augmentées, leur pouvoir d'achat reculer. Il est plus que temps d'opérer un rattrapage par rapport à leurs collègues européens et de les rémunérer à la hauteur de l'importance de leur mission et de leur niveau de formation. À commencer par un déblocage budgétaire permettant l'alignement immédiat de l'ISAE sur l'ISOE. Mieux d'école, c'est aussi permettre aux enseignants de mieux travailler en revoyant l'utilisation des 108 heures, en supprimant les APC, en remettant à plat la réforme des rythmes, en dégageant du temps pour le travail d'équipe. L'école mérite mieux que l'austérité ! C'est le message que porteront les enseignants dans la rue le 9 avril aux côtés de l'ensemble des salariés pour exiger des choix politiques plus justes et plus efficaces.

PHILIPPE MIQUEL

L'APPEL DE LA FONCTION PUBLIQUE

Les fédérations de fonctionnaires FSU, CGT, Solidaires, FO, FA-FP, réunies le 3 mars ont décidé d'un appel unitaire à la grève du 9 avril. Pour elles, le Service public et la fonction publique portent les valeurs de liberté, égalité, fraternité et laïcité et participent à la nécessaire cohésion sociale. Elles dénoncent les politiques d'austérité qui remettent en cause la capacité du Service Public à assurer ses missions partout sur le territoire auprès de l'ensemble des citoyens et dégradent le pouvoir d'achat des personnels. Les fédérations exigent le dégel du point d'indice, la fin des suppressions d'emplois, l'arrêt des réformes qui déstabilisent les services publics et leurs missions.

APRÈS LE RAPPORT DE LA COUR DES COMPTES

LE SNUIPP VEUT PLUS DE TEMPS POUR LES ENSEIGNANTS

La Cour des comptes s'est penchée dans un rapport rendu public le 4 mars sur la pertinence et l'efficacité du suivi individualisé des élèves. Elle s'y montre sévère avec des dispositifs qui se superposent sans grande cohérence et invite à privilégier l'accompagnement des élèves pendant le temps de classe. Pour le SNUipp-FSU, ce constat invite à repenser l'organisation des activités pédagogiques complémentaires (APC) qui ont remplacé l'aide personnalisée (AP) en 2013. Ce dispositif peu lisible et dont l'efficacité n'a pas été démontrée vient de surcroît en concurrence avec les activités péri-scolaires nouvellement mises en place. Le syndicat, lors de sa rencontre avec la ministre, lui a demandé l'ouverture de discussions sur ce dossier. Il se prononce clairement pour des activités et des dispositifs de suivi individualisé à l'intérieur du temps scolaire comme le plus de maîtres que de classes et la reconstitution de RASED complets. Ce serait l'occasion de transformer l'APC en temps de travail en équipe, une modalité indispensable pour prendre en compte la complexité croissante du métier et l'accompagnement de tous les élèves vers la réussite. PHILIPPE MIQUEL

157

C'est en euros et par enfant le surcoût de la réforme des rythmes en matière de transports scolaires. Selon une récente étude*, la surcharge financière pour les conseils généraux serait au total de l'ordre de 80 millions d'euros et viendrait *« s'ajouter au coût annuel habituel du transport scolaire estimé à 1000 euros par élève »*, cela dans un contexte de baisse des dotations aux communes.

**réalisée par le Groupement des autorités responsables de transport (Gart) et l'Association nationale pour les transports éducatifs de l'enseignement public (Anateep)*

PROMOTIONS

LU SUR SNUIPP.FR

ACCÈS À LA HORS CLASSE : CE QUI CHANGE

De nouveaux éléments interviendront dans le calcul du barème pour l'accès à la hors classe en 2015. Un point sera désormais attribué aux enseignants exerçant en REP, deux en REP+, un point sera octroyé à ceux qui occupent une fonction de direction d'école et aux conseillers pédagogiques. Quoi qu'il en soit, et malgré le passage à 4,5% du ratio, 60% des PE partent en retraite sans accéder à la hors classe. Pour le SNUipp-FSU, chacun devrait pouvoir terminer sa carrière à l'indice terminal de la hors classe (783).

Rubrique La carrière / Les rémunérations

EN BREF

DIRECTION D'ÉCOLE

NOUVELLES QUOTITÉS DE DÉCHARGE À LA RENTRÉE 2015

A la rentrée prochaine, les décharges de direction des écoles à trois classes passeront de quatre à dix journées, fractionnables sur l'année. Les 1 592 écoles élémentaires à neuf classes passeront quant à elles d'un quart à un tiers de décharge hebdomadaire soit d'une façon générale, trois demi-journées sur neuf. Ces quelques évolutions dans la reconnaissance de la charge de travail des directeurs et directrices restent, pour le SNUipp-FSU, bien insuffisantes.

AGENDA

DU NOUVEAU POUR LE CALENDRIER SCOLAIRE

Le vendredi de l'Ascension banalisé pour tous et le pont intégré dans le calendrier sans mercredis de récupération, une rentrée scolaire fixée au plus tôt le 1er septembre et une sortie jamais après la première semaine de juillet. Ce devrait être les principales modifications du calendrier scolaire établi pour les années à venir qui sera officialisé à partir du mois d'avril. Certaines académies devraient aussi changer de zone pour s'adapter au nouveau découpage territorial.

ENSEIGNANTS SPÉCIALISÉS

LA MINISTRE INTERPELÉE

Alerter sur la situation spécifique des enseignants exerçant dans les établissements et services médico-sociaux et de santé (ESMS) ainsi que dans les Segpa, Erea et Ulis. C'est le sens du courrier adressé par le SNUipp au ministère pour faire évoluer les textes, notamment ceux régissant les rémunérations des heures de coordination et de synthèse, la plupart obsolètes et source de conflit. Un problème sensible en particulier chez les coordinateurs pédagogiques des ESMS qui subissent une perte de rémunération importante. Après avoir initié une démarche unitaire auprès du SE-Unsa qui n'a pas donné suite, le SNUipp demande maintenant que les discussions reprennent sans tarder.

PROGRESSION DE LA PAUVRETÉ DES ENFANTS

« Un phénomène inquiétant », **c'est ainsi qu'est qualifiée l'augmentation légère mais continue du taux de pauvreté des enfants de moins de 18 ans qui passe en 2012 à 19,6% contre 13,9 % constatés dans la population générale. Le récent rapport de l'Igas qui suit le *« plan pluriannuel contre la pauvreté »* lancé il y a deux ans note que la France métropolitaine compte avec 2,7 millions en 2012, 440 000 enfants pauvres de plus qu'en 2008. Les familles monoparentales sont particulièrement touchées.**

Source : rapport Igas janvier 2015

TAUX DE PAUVRETÉ DES ENFANTS : PROPORTION D'ENFANTS VIVANT DANS DES MÉNAGES DONT LE NIVEAU DE VIE EST INFÉRIEUR AU SEUIL DE PAUVRETÉ FIXÉ À 60 % DU REVENU MÉDIAN

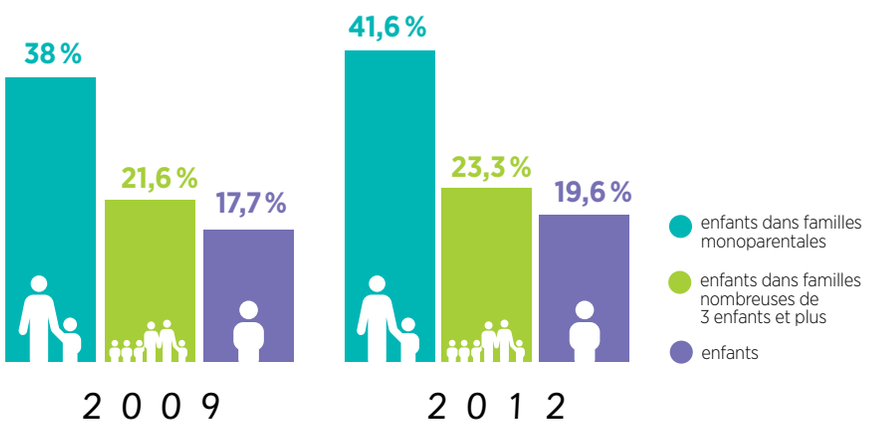

Le remplacement grippé

Le 17 février dernier, la Haute-Vienne atteignait le triste record historique de 51 classes sans enseignant sur une seule journée, faute de remplaçants disponibles. En cette période hivernale, les journées de classe non remplacées se multiplient : 706 jours sans remplacement dans l'Oise entre le 5 et le 23 janvier, 150 PE non remplacés en Alsace pour la seule journée du 11 février, jusqu'à 80 certains jours dans le Maine-et-Loire… Conséquence : les enseignants et les parents se mobilisent (grèves, pétitions…) pour dénoncer ces situations inacceptables. Sur le terrain, l'administration pare au plus pressé, imposant ici et là des changements d'affectation au gré des priorités du moment ou pour apaiser la colère légitime des parents d'élèves. Mais le résultat est partout le même : la maternelle et l'ASH passent au second plan, les enseignants se répartissent les élèves dans les classes et certains départements *« innovent »* en affectant un remplaçant le matin dans une école et l'après midi dans une autre. Le pic de grippe avancé par le ministère n'explique pas tout. Ce phénomène est malheureusement structurel. En 2012-2013, 660 000 journées d'école n'ont pas été remplacées. Ce n'est pas non plus parce que les enseignants seraient davantage absents que les autres professions (voir ci-dessous). Sous la précédente mandature 2541 postes de remplaçants ont été supprimés et le taux de remplaçants pour 100 classes est passé de 10,8 à 9,9 entre 2008 et 2014. À l'heure des cartes scolaires, ce ne sont pas les 300 postes créés à la rentrée 2013 qui peuvent prétendre recréer un indispensable vivier de remplaçants. Le SNUipp-FSU estime qu'il faudrait au moins 2000 postes supplémentaires afin de revenir aux capacités de remplacement de 2008. VIRGINIE SOLUNTO

CONGÉS MALADIE

LES IDÉES REÇUES À L'ÉPREUVE DES CHIFFRES

Les profs toujours absents ? Une étude publiée par la DEPP vient à point nommé pour faire parler la vérité des chiffres. On y apprend que durant l'année scolaire 2012-2013, 43 % des enseignants ont pris un congé maladie ordinaire (CMO) pour une durée moyenne de 16,2 jours. Soit une moyenne de 6,6 jours par enseignant. C'est moins que la moyenne des CMO dans la fonction publique d'État qui est de 7,1 jours. Un examen plus détaillé des chiffres montre que les femmes posent davantage de congés que les hommes et que la tranche d'âge la plus concernée est celle comprise entre 26 et 40 ans. Cette répartition tient avant tout à l'effet mécanique des congés maternité. Conséquence logique, c'est là où l'on trouve le plus de jeunes femmes que la part de congés est la plus importante : premier degré, mais aussi éducation prioritaire qui concentre beaucoup de jeunes enseignantes et sans doute des conditions de travail plus difficiles. Le taux d'absentéisme des enseignants (3,2%) reste toutefois en dessous de la moyenne nationale (3,6%)*. PHILIPPE MIQUEL

** étude DARES 2013*

EN BREF

ACADÉMIE DE CRÉTEIL

11 649 CANDIDATS AU CONCOURS SPÉCIAL

Ils seraient 11 649 candidats pour les 500 places de professeur d'école proposées au concours spécial de Créteil. L'ouverture de ce concours spécifique à l'académie fait suite aux difficultés de recrutement rencontrées notamment en Seine-Saint-Denis (93) et aux fortes mobilisations locales. Ouvert aux M1 qui seront ensuite à mi-temps dans les classes de Seine-Saint-Denis, ce concours est une première réponse à la crise de recrutement qui s'installe dans le département. Cette année dans le 93 ce sont 150 postes qui ont été perdus faute de candidats et 450 contractuels qui ont été embauchés.

www.snuipp.fr/IMG/pdf/concours_supplementaire_93.pdf

LOIRE-ATLANTIQUE (44)

ALERTE DE L'ESPÉ

« Fatigue » et *« découragement »* des formateurs, *« épuisement »* des fonctionnaires stagiaires *« dont l'entrée dans le métier se fait dans l'urgence »* : les formateurs de l'Espé de Nantes tirent la sonnette d'alarme dans une lettre ouverte à la ministre. Comme ceux de l'Espé de Bordeaux avant eux, la centaine de signataires dénonce des conditions de travail et de formation *« enserrées dans un tel étau de contraintes qu'il devient impossible de répondre aux enjeux prioritaires et à la hauteur des besoins de la formation des enseignants »*.

ACADÉMIE DE BORDEAUX

PROFILAGE À OUTRANCE

Inflation inquiétante des postes à profil dans l'académie de Bordeaux. Une circulaire de cadrage académique annonce en effet que les postes de directions demi-déchargées de 11 classes et plus, ceux en Rep + et les postes *« Plus de maîtres que de classes »* seront désormais soumis à une sélection sur entretien pour le mouvement 2015. Dans le département de la Gironde, 240 postes seraient concernés. Le snuipp-FSU dénonce ce mode de recrutement qui manque de transparence et peut laisser place à l'arbitraire. Il demande le retrait de ces mesures.

Mixité à Nanterre : du q

Dans le secteur des Provinces françaises de Nanterre, les changements vont bon train. Nouvelle école, démolition d'immeubles, réhabilitation, toutes les opérations ont un objectif commun : ouvrir le quartier aux nouveaux arrivants et améliorer le cadre de vie des habitants souvent très défavorisés. Symbole fort, la mairie a commencé les travaux par l'école.

À Nanterre, sur le secteur des Provinces françaises, il y a presque autant de grues et de tractopelles que de barres d'immeubles. Tout est en (re)construction. Les engins de chantier mènent la cadence et les barrières de sécurité font désormais partie du décor. Il faut préciser que depuis 2009, la ville a signé avec l'État et le département un Projet de rénovation urbaine et sociale (PRUS) qui est appelé à transformer cette cité HLM construite dans les années 1950. L'une des plus anciennes de Nanterre où le revenu médian en 2007 était de 970 euros et où le taux de chômage chez les moins de 25 ans s'élève à 45%. Un des objectifs : désenclaver cette cité en réparant *« le territoire morcelé par les voies de RER, l'autoroute A14 et un boulevard à grande circulation »*, comme l'explique Luciana Stroscio, chef de projet pour la Mairie de Nanterre. En somme, l'opération consiste à ouvrir les Provinces françaises vers son quartier (Université) et ouvrir la voie vers une mixité sociale. Car une *« des difficultés dans le secteur, c'est de déplacer les habitants d'un quartier à un autre »*, précise Albert Perrier, vice-président bénévole du centre social La Traverse.

> « À NANTERRE, IL Y A L'URBANISME QUI FAVORISE LA VENUE DE NOUVELLES POPULATIONS ET IL Y A LES RÈGLES AVEC LESQUELLES ON NE TRANSIGE PAS. TOUTE DEMANDE DE DÉROGATION À LA CARTE SCOLAIRE EST SYSTÉMATIQUEMENT REFUSÉE. »

L'école : première ouverture vers l'extérieur

Et c'est l'école qui, en 2009, a posé la première pierre de ce qui devrait être les nouvelles Provinces françaises. Rien d'étonnant dans cette primeur, lorsque l'on sait qu'elle *« a toujours joué un rôle précurseur pour nouer des liens ici »* comme l'explique Éric Le Lann, élus PCF au Conseil municipal et parent d'élève. L'ancienne école des Provinces françaises, située sur le boulevard du même nom, a été détruite et est maintenant remplacée par le groupe scolaire Lucie Aubrac, quelques mètres plus loin, au cœur des îlots de bâtiments. Autre élément qui pourrait avoir toute son importance à terme, les enfants de la nouvelle cité voisine constituée entre autres de logements en accession à la propriété, les Terrasses 10 et 11, sont aussi accueillis au sein de ce mastodonte de 15 classes et de plus de 4500 m^2. Des salles ouvertes les unes sur les autres autour de la cour, à terme une entrée du gymnase accessible aux habitants, un centre de loisirs au sein du bâtiment, tout a été étudié pour que l'école soit LE rendez-vous du secteur. Pour Thierry Faivre, le responsable du service patrimoine scolaire à Nanterre, *« la mairie a voulu une puissance de feu au départ qui demain a toutes les chances de favoriser la participation des habitants et de leur laisser construire une nouvelle histoire dans cette cité. »*

Mixité mitigée

Des arguments de taille pour les nouveaux arrivants. Mais à l'image de Zineb Yahya, certains habitants de longue date ont du mal à se faire au changement. *« Avant, l'école avait beaucoup plus de charme. Les fêtes de quartier se déroulaient toujours à l'école. Tout le monde se connaissait et parlait de la fête des Provinces françaises »*, regrette-t-elle, craignant que la mairie ait cassé cette dynamique en démolissant certains immeubles. 172 logements au total, démolis et reconstruits. Nouvelle école, nouvel urbanisme, 488 logements réhabilités, pas un seul bâtiment ne sera laissé en l'état. Le changement a de quoi bouleverser ses habitants habitués à ce qu'ils appellent leur *« petit village ». « Tout est à reconstruire »* lâche une habitante entre enthousiasme et inquiétude devant l'ampleur de la tâche.

La mixité est une réalité politique mais n'est pas encore une réalité sociale. Selon les comptes de Dominique Lhotellier, directrice de Lucie Aubrac, *« pour l'instant, la répartition dans l'école est d'un peu plus de 2/3 d'enfants de la cités des Provinces françaises, un petit tiers des Terrasses. Mais dans ce dernier tiers, il y a encore 1/3 de logements sociaux avec des habitants assez défavorisés, ce qui au final ne*

uartier à l'école

L'école Lucie Aubrac au coeur de l'opération de renouvellement urbain de Nanterre.

change pas fondamentalement le profil des élèves accueillis à l'école.» Selon elle, la sectorisation scolaire doit encore être affinée pour améliorer le brassage de la population.

«Un signe fort de la mairie»

Auparavant constituée de 80% de logements sociaux, la cité s'ouvre aux propriétaires. *«Notre plan local d'urbanisme impose aux promoteurs la construction de 40% de logements sociaux et de 60% en accession à la propriété»,* souligne Gilles Smadja, le directeur du cabinet du maire. Aïcha Zohra Yamani, membre d'une association qui accueille les enfants le matin avant les cours à 9 heures, est un témoin direct de l'arrivée de ces nouveaux propriétaires. *«J'ai remarqué une remontée de la fréquentation avec l'arrivée des habitants des Terrasses. Avant, dans le quartier, nous avions principalement affaire à des parents qui, au chômage, pouvaient garder les enfants jusqu'à 9 heures. Depuis la construction des nouveaux immeubles, nous sommes passés de 7 enfants à une quinzaine.»* À Nanterre, il y a l'urbanisme qui favorise la venue de nouvelles populations et il y a les règles avec lesquelles on ne transige pas. Toute demande de dérogation à la carte scolaire est systématiquement refusée.

Donc malgré les réticences des uns et des autres, tout le monde l'admet : les Provinces françaises, où le maire a lui même vécu, ne sont pas laissées à l'abandon. Avec la construction de l'école, la mairie a voulu envoyer *«un signe fort»* et positif selon Dominique Lhotellier. Près de 140 millions d'euros sont déployés dans le cadre du PRUS sur le secteur Université dont les Provinces françaises font partie. L'histoire du quartier a toujours été intimement liée à l'aménagement de la banlieue parisienne comme le souligne un diagnostic établi par la mairie en octobre 2013. Et elle le restera. *«La volonté politique est là, j'en suis persuadée. Et notre quartier est un exemple mais il faudra encore attendre 5 ou 6 ans pour avoir plus de lisibilité»* conclut la directrice de l'école. CLÉMENCE BOHÊME

PRIORITÉ AUX ÉCHANGES ENTRE LES HABITANTS

Au centre social La Traverse créé et animé par l'association UNIS VERS CITES depuis 2007, on encourage la mixité. Des familles des Provinces françaises bénéficient des aides aux démarches administratives, de cours de conversation en langue française, d'ateliers informatiques, de séjours à l'extérieur mais surtout d'écoute. Toute la journée, les habitants viennent trouver du réconfort et parfois de l'aide pour un logement d'urgence, des problèmes administratifs... Plus de 300 familles retissent du lien social en échangeant autour de savoirs. *«L'important pour nous c'est d'offrir un lieu de partage, d'échange et d'écoute à l'ensemble des habitants du quartier»*, explique Albert Perrier, vice-président et bénévole dans la structure. Chaque année, 5 jours sur 7, les bénévoles et l'équipe salariée s'affairent à *«mettre en valeur les solidarités»* dans le quartier.

EN BREF

URBANISME

LA MIXITÉ À TOUS LES ÉTAGES

À Nanterre, sur le même palier d'un immeuble neuf, on trouve des logements en accession à la propriété mais aussi des logements sociaux. Plus de 7400 ménages vivent sous le seuil de pauvreté dans cette ville en banlieue de Paris. Alors la mairie a très rapidement vu la nécessité d'aller au delà des 20% de logements sociaux imposés par la loi relative à la solidarité et au renouvellement urbain ; 54% du parc aujourd'hui. Le plan local d'urbanisme, quant à lui, garantit pour chaque promoteur la construction d'au moins 40% de logements sociaux sur chaque programme neuf. Les 60% restants étant destinés aux propriétaires. Et la règle en faveur de la mixité sociale est appliquée à tous les étages.

OCDE

LA RECHERCHE D'ÉQUITÉ

Selon l'OCDE, la promotion de la mixité sociale dans les établissements scolaires permet d'améliorer l'équité des systèmes éducatifs. C'est pourquoi l'organisation suggérait dans son rapport 2012 de *«gérer le choix de l'établissement afin d'éviter la ségrégation»* remettant ainsi en cause les décisions prises par plus des deux tiers des pays de l'OCDE depuis 25 ans *«de donner plus de liberté aux parents pour inscrire leurs enfants dans l'établissement de leur choix»*. Un phénomène connu en France avec l'épisode de l'assouplissement de la carte scolaire lancée en 2007 qui avait en fait renforcé les déséquilibres préexistants.

RESSOURCE

DOSSIER SUR CANOPÉ

Faut-il mélanger les élèves qui ont des résultats scolaires différents ? Comment faire vivre la mixité sociale alors que certains parents souhaitent la fuir ? Quels sont les enjeux ? Comment les politiques et les professionnels de l'éducation peuvent fabriquer cette mixité sociale et scolaire ? Le réseau Canopé développe un dossier en ligne et aborde ces questions sur les plans historique, politique et éducatif. Il propose une sélection d'articles et une série d'entretiens avec notamment Choukri Ben Ayed, Nathalie Mons et Claude Lelièvre.
www.reseau-canope.fr/la-mixite-sociale-a-lecole/introduction.html

MATERNELLE
CHANGEMENT DE PROGRAMMES

Les nouveaux programmes définissent la maternelle comme une école bienveillante et exigeante qui tient compte du rythme et du développement de chaque enfant. Ils reconnaissent la spécificité de la maternelle. Les moyens nécesssaires aux enseignants pour les faire vivre ne doivent pas être oubliés.

DOSSIER RÉALISÉ PAR
ALEXIS BISSERKINE
FRANCIS BARBE
PIERRE MAGNETTO
VINCENT MARTINEZ

Les nouveaux programmes de la maternelle qui entreront en vigueur à la rentrée 2015 sont prêts. Dire qu'ils font l'unanimité serait sans doute un peu exagéré, mais dans l'ensemble ils remportent une large adhésion auprès de la communauté éducative. Il faut dire que le texte proposé au Conseil supérieur de l'éducation, qui l'a adopté à une très large majorité le 5 février dernier, apporte des réponses concrètes aux enjeux de la maternelle. La grande nouveauté est que de la TPS à la GS, elle est désormais organisée en un cycle unique. Une organisation qui reconnaît la spécificité de la maternelle.

La maternelle est décrite comme une école *« bienveillant »*, attentative au rythme et au développement de l'enfant. Elle accueille les enfants, mais aussi les parents afin d'établir un dialogue, de favoriser la réussite de la transition entre la maison et l'école. Elle scolarise des élèves qui arrivent avec des vécus différents, qui avancent plus ou moins vite dans leurs acquisitions, qui ont des besoins qui diffèrent selon l'âge, comme la sieste pour les plus petits.

Au contraire des programmes de 2008 écrits par des rédacteurs *« anonymes »*, cette fois l'Institution a su jouer la transparence, prendre le temps de la réflexion et de la consultation. Résultat, les améliorations sont notables par rapport à la première version. Elles intègrent une bonne partie des remarques formulées aussi bien par les enseignants à l'occasion de la consultation organisée cet automne, que par le SNUipp-FSU. C'est le cas par exemple pour ce qui concerne le nombre d'attendus en fin de cycle. Il est passé de 135 à 59, ces attendus devenant plus explicites et mieux adaptés aux capacités des élèves. Le document est lui aussi plus ramassé. Ne restent plus que 28 des 70 pages de la première version avec ses recommandations, une longueur plus raisonnable.

Le principe d'éducabilité affirmé

D'autres améliorations ont été apportées dans le sens de plus d'équilibre. Par exemple, à propos de la place de la phonologie et de la découverte du principe alphabétique, trop faible dans la version initiale et très réévaluée dans la nouvelle version. Un amendement présenté par le SNUipp-FSU a été intégré afin que les activités de phonologie, au demeurant nécessaires, ne soient pas trop envahissantes : *« des jeux et activités structurées sur les constituants sonores de la langue n'occupent qu'une part des activités langagières. »*

Les programmes soulignant que *« tous les enfants sont capables d'apprendre et de progresser »*, affirment le principe *« d'éducabilité »*. Ils précisent aussi que *« les situations inscrites dans un vécu commun sont préférables aux exercices formels sous forme de fiches »* ce qui constitue sans doute une réponse à la dérive de *« primarisation »* engagée ces dernières années (lire p14). Autre aspect important : l'évaluation. Il s'agit de pratiquer une *« évaluation positive »*,

« COMPRÉHENSION ET PENSÉE NE SIGNIFIE PAS FORMALISME VIDE DE SENS ; LE SENS EST CONSTRUIT DANS L'ACTIVITÉ QUAND CELLE-CI EST ORIENTÉE VERS UN BUT ACCESSIBLE AUX JEUNES ENFANTS. »

permettant à l'élève *« d'identifier ses réussites »*, *« de mesurer ses progrès »* source de confiance en soi, tout en constituant *« un outil de régulation du travail des enseignants »* (lire p14).
Concrètement, trois principes sont affirmés : *« une école adaptée aux jeunes enfants »*, *« des modalités particulières d'apprentissage »* et *« apprendre et vivre ensemble »*. Puis cinq domaines sont déclinés : le langage, les activités artistiques, l'activité physique, explorer le monde et nombres, formes et grandeurs (voir infographie p14).

Du temps, des moyens, des ressources, de la formation

Le langage prend une place centrale, l'ambition étant de le mobiliser dans toutes ses dimensions. La *« stimulation et la structuration du langage oral »* et *« l'entrée progressive dans la culture de l'écrit »* en sont les deux priorités souligne le texte. Pour ce qui est de la partie nombres, formes et quantités, le mathématicien Rémi Brissiaud estime que le nouveau texte comporte des nouveautés intéressantes. *« La plus importante est que l'appropriation des compositions-décompositions des nombres et le rôle du langage dans cette appropriation y sont fortement mis en avant »* dit-il, se satisfaisant que l'enseignement se porte davantage sur les relations entre les quantités plutôt que sur le comptage-numérotage. (lire p16)

Jugeant désormais les nouveaux programmes plus lisibles, plus équilibrés, plus opérationnels et ayant intégré des éléments de progressivité en fonction de l'âge des enfants, ce qui faisait défaut dans la première version, le SNUipp-FSU pense aussi à leur mise en œuvre. *« Il va désormais falloir donner aux équipes enseignantes le temps, les moyens et les ressources pour les mettre en application »* souligne-t-il, tout en insistant sur l'importance des documents d'accompagnement à venir et de la formation continue (lire ci-contre).
Car en effet, le temps de la mise en pratique va bientôt sonner et il faudra éviter les écueils, tourner la page de la primarisation. *« C'est la lecture, l'interprétation qui en sera faite qui déterminera les pratiques »* estime Viviane Bouysse. Mais l'Inspectrice générale note que les nouveaux programmes *« insistent sur des modalités d'apprentissage propres aux jeunes enfants et sur des situations qui respectent ces modalités. Ils rappellent la nécessité de l'activité et de l'initiative des enfants, mais aussi celle de la réflexion à partir de cette activité ; il est beaucoup question de compréhension, de pensée dans ces textes. Mais qui dit compréhension et pensée ne signifie pas formalisme vide de sens ; le sens est construit dans l'activité quand celle-ci est orientée vers un but accessible aux jeunes enfants »* (lire p17).
En reconnaissant toutes ses spécifités, les nouveaux programmes font de la maternelle une école à part entière.

ET MAINTENANT ?

Faire vivre de nouveaux programmes ne se décrète pas. Il va désormais falloir donner aux équipes enseignantes le temps, les moyens et les ressources pour les mettre *« à leur main »* dans le quotidien de la classe. C'est pourquoi le SNUipp-FSU demande qu'au plus vite, ces nouveaux textes soient envoyés sous forme de livret à chaque enseignante et enseignant de maternelle. Ils constituent un outil professionnel indispensable. Il demande aussi la diffusion de documents d'accompagnement efficaces et accessibles. Le ministère a annoncé qu'ils seraient réalisés, notamment dans les domaines du langage, du jeu, des activités physiques, du graphisme et des sciences. Il faudra aussi qu'un solide plan de formation continue voie le jour, alimenté par les travaux de la recherche, pour accompagner les enseignants dans la mise en place de démarches et de situations d'apprentissage que ces nouveaux programmes induisent. Enfin et surtout, une réelle réduction des effectifs par classe doit être engagée, pour redonner de la disponibilité aux enseignants, leur permettre de solliciter, reformuler, encourager les *« petits parleurs »*, tous les enfants qui ont besoin de stimulation.

59

Ce sera finalement le nombre d'*« attendus de fin de cycle »* déclinés sur les cinq domaines d'apprentissage. Ils viendront définir les grandes compétences à atteindre, au lieu des 135 prévues initialement. Le CSP a ainsi tenu compte de la consultation des enseignants qui craignaient notamment que certains de ces attendus soient *« inadaptés aux capacités des élèves »*.

ÉVALUATION

OBSERVER ET INTERPRÉTER D'ABORD

L'école maternelle est *« une école qui pratique une évaluation positive »* annoncent les programmes. Les attendus de fin de cycle fixent en effet un horizon pour la fin de la grande section et non des items qui seraient à évaluer régulièrement dans les premières années de la scolarité. Un encouragement à ne pas multiplier les grilles à renseigner et les évaluations formelles car, dit le texte, l'évaluation réside dans *« l'observation et l'interprétation de ce que chaque enfant dit et fait »*, et doit permettre à chacun *« d'identifier ses réussites »* et de *« mesurer ses progrès »*. Selon le texte, elle n'est pas *« un instrument de prédiction ni de sélection »* mais *« un outil de régulation »* du travail des enseignants. Il laisse d'ailleurs aux équipes d'école le soin de définir les modalités de mise en œuvre de cette évaluation et de sa communication aux familles. Une manière de lever la pression évaluative qui pouvait aussi peser sur la maternelle. Le texte précise par ailleurs qu'en *« manifestant sa confiance à l'égard de chaque enfant, l'école maternelle l'engage à avoir confiance dans son propre pouvoir d'agir et de penser, dans sa capacité à apprendre et réussir sa scolarité »*.

UN CYCLE UNIQUE POUR UNE ÉCOLE BIENVEILLANTE

Les nouveaux programmes repositionnent la maternelle au sein d'un cycle unique des apprentissages premiers dont la forme pédagogique repose sur la progressivité des apprentissages et l'adaptation au développement du jeune enfant. La place du langage, le rôle du jeu ou encore l'importance des activités physiques et artistiques y sont réaffirmés. Une manière de prendre en compte les grandes spécificités (voir infographie) d'une école maternelle définie comme *« bienveillante »* et où *« les situations inscrites dans un vécu commun sont préférables aux exercices formels sous forme de fiches »*. Ces spécificités sont ensuite déclinées en cinq grands domaines qui donnent une architecture aux objectifs à atteindre pour répondre aux attendus de fin de cycle. Au cours de ces trois à quatre années de scolarisation, les besoins des enfants évoluent : *« les récréations, l'accompagnement des moments de repos, de sieste, d'hygiène sont des temps d'éducation à part entière »* affirment les programmes qui invitent à *« tenir compte des différences d'âge et de maturité au sein d'une même classe »*. Enfin la question des transitions est abordée puisque l'école maternelle est définie comme un lieu qui *« construit des passerelles au quotidien entre la famille et l'école »* mais aussi en continuité avec l'élémentaire.

NOUVEAUX PROGRAMMES : SPÉCIFICITÉS ET DOMAINES

LANGAGE

À L'ORAL ET À L'ÉCRIT

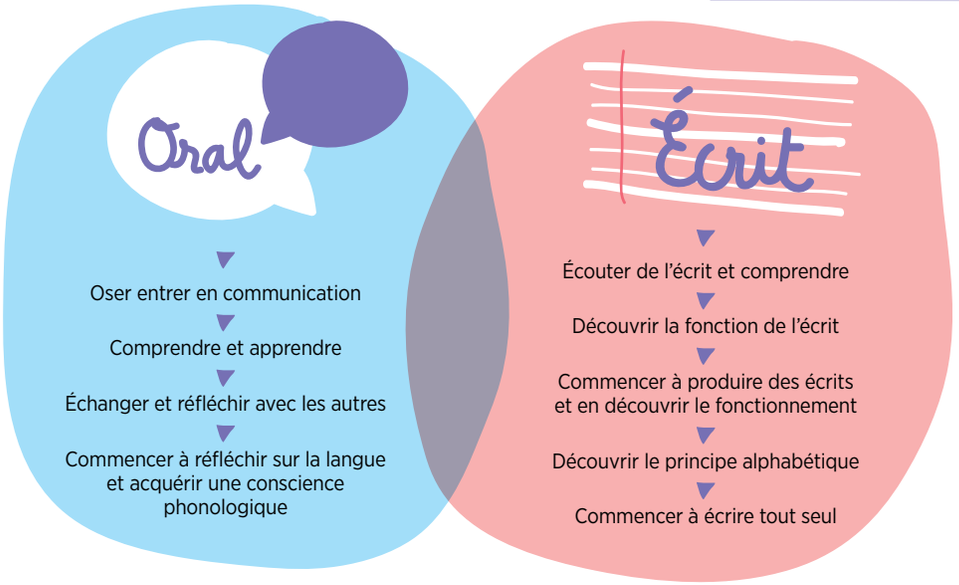

« Mobiliser le langage dans toutes ses dimensions », ce domaine d'apprentissage réaffirme sa place primordiale *« comme condition essentielle de la réussite de toutes et de tous ». « Stimulation et structuration du langage oral »* et *« entrée progressive dans la culture de l'écrit »* en sont les deux priorités. Elles *« concernent l'ensemble des domaines »* et se déclinent en plusieurs objectifs.

Les parties détaillées dédiées à la phonologie et à l'écriture ne doivent pas faire oublier les autres aspects du langage cités dans les programmes. C'est d'abord les situations de communication qui doivent être favorisées pour que *« tous les enfants (même ceux qui ne s'expriment pas ou peu) prennent la parole [et] participent à des situations langagières plus complexes que celles de la vie ordinaire ».* Pour favoriser la compréhension, le texte invite à rechercher et encourager des *« moments de réception qui sont des activités langagières à part entière »* où les enfants travaillent mentalement sans parler. Dans les moments d'échange et de réflexion avec les autres, l'enseignant doit mettre en place *« des situations d'évocation »* pour entraîner progressivement les élèves à *« mobiliser le langage pour se faire comprendre sans autre appui».*

Mais la maternelle doit aussi offrir *« une fréquentation de la langue de l'écrit, très différente de l'oral de communication »* notamment à travers la littérature de jeunesse. Les enfants doivent découvrir que *« les signes écrits valent du langage »* tant en réception qu'en production.

Phono : oui mais pas trop

Après avoir été presque absente de la première version, la conscience phonologique est davantage détaillée dans celle-ci et inclut des propositions de mise en œuvre. Les enseignants sont invités à travailler les syllabes et les phonèmes *« en les détachant du sens des mots ».* Syllabes, puis sons-voyelles et enfin quelques sons-consonnes doivent être appréhendés à partir de jeux phoniques conduits au cours de séances courtes mais fréquentes et en petits groupes pour les élèves les plus en difficulté. Un amendement présenté par le SNUipp a été intégré dans les programmes afin que ces activités de phonologie ne soient pas trop envahissantes : *« des jeux et activités structurées sur les constituants sonores de la langue n'occupent qu'une part des activités langagières ».*

Écrire pour lire

Côté principe alphabétique, le texte rappelle fermement qu'*« il n'y a pas de pré-lecture à l'école maternelle ».* La compréhension de la relation entre lettres et sons passe donc par celle de la transformation de la parole en écrit *« d'où l'importance de la relation qui va de l'oral vers l'écrit et non l'inverse, en maternelle. La progressivité de l'apprentissage nécessite donc, dans l'enseignement, de partir non pas de la lecture mais de l'écriture. »* Les programmes insistent donc sur la production d'écrits avec l'aide de l'adulte puis des essais d'écriture de mots du type *« écriture approchée »* pour arriver en fin de cycle à des productions autonomes d'écrits. Cette approche expérimentée mais pas généralisée à l'école maternelle reflète la complexité de la démarche d'écriture qui selon le texte ne doit pas isoler *« les trois composantes de l'écriture : la composante sémantique (le sens de ce qui est écrit), la composante symbolique (le code alphabétique) et la composante motrice (la dextérité graphique). »*

VIVRE ENSEMBLE

UNE COMMUNAUTÉ D'APPRENTISSAGE

« *Apprendre ensemble et vivre ensemble »*, c'est un enjeu central des nouveaux programmes qui les distinguent en cela nettement des précédents. La formule remplace la version plus fermée du *« vivre ensemble »* de 2008 où il n'était question que *« d'apprendre les règles de civilité et les principes d'un comportement conformes à la morale ».* Ici, c'est à travers les interactions avec ses pairs dans le cadre de projets ou de tâches partagées que les enfants devront *« acquérir le goût des activités collectives »* et prendre *« du plaisir à échanger et confronter son point de vue à celui des autres ».* C'est alors que *« la classe et le groupe constituent une communauté d'apprentissage qui établit les bases de la construction d'une citoyenneté respectueuse des règles de la laïcité et ouverte sur la pluralité des cultures dans le monde. »* De la même façon, *« le devenir élève »* qui était central dans les précédents programmes, se déploie désormais sur l'ensemble du cycle et *« l'enfant est appelé à devenir élève, de manière très progressive».*

ACTIVITÉ PHYSIQUE, 4 NOUVEAUX OBJECTIFS

Le domaine *« agir et s'exprimer avec son corps »* des programmes de 2008 est désormais remplacé par *« agir, s'exprimer, comprendre à travers l'activité physique »*. Besoin de mouvement, plaisir de l'effort, connaissance de son corps, lutte contre les stéréotypes, éducation à la santé… l'importance de l'activité physique est reconnue non seulement comme moyen d'expression mais aussi comme outil de construction de la personne. Les programmes préconisent des séances quotidiennes de 30 à 45 minutes environ organisées en cycles suffisamment longs pour que les enfants disposent d'« un temps qui garantisse une véritable exploration et permette la construction de conquêtes motrices significatives ». Ils fixent quatre objectifs à ce domaine : agir dans l'espace, dans la durée et sur les objets ; adapter ses équilibres et ses déplacements à des environnements ou des contraintes variées ; communiquer avec les autres au travers d'actions à visée expressive ou artistique ; collaborer, coopérer, s'opposer.

DES ACTIVITÉS ARTISTIQUES OUVERTES SUR LE SPECTACLE VIVANT

Pas d'éléments de progressivité pour ce domaine qui se décline en trois grands objectifs - développer du goût pour les pratiques artistiques ; découvrir différentes formes d'expression artistique ; vivre et exprimer des émotions - autour de trois types d'activités : les productions plastiques et visuelles (dessin, graphisme décoratif, compositions plastiques…), le travail sur les univers sonores (comptines et chants, découverte d'instruments, écoute…) et la pratique des arts du spectacle vivant.

EXPLORER LE MONDE : LE NUMÉRIQUE AUSSI

Avec la sortie de *« nombres, grandeurs et formes »* - qui devient un domaine à part entière - et l'entrée du numérique, le domaine *« Explorer le monde »* se concentre exclusivement sur le repérage dans le temps et l'espace et sur la découverte du vivant, des objets et de la matière. Les programmes préconisent que les élèves soient très tôt en contact avec les nouvelles technologies *« pour en comprendre l'utilité et les utiliser de manière adaptée »*. Ils proposent notamment des activités de recherches internet ciblées ou de communication à distance avec d'autres enfants.

Rémi Brissiaud, enseignant-chercheur en psychologie cognitive à Paris 8

3 QUESTIONS À

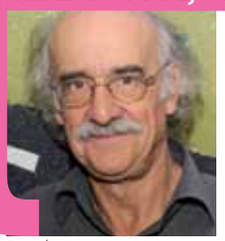

© NAJA/MIRA

« Composer-décomposer plutôt que compter-numéroter »

Quelles nouveautés concernant le nombre dans ces programmes ?

La plus importante est que l'appropriation des compositions-décompositions des nombres et le rôle du langage dans cette appropriation y sont fortement mis en avant. Il faut savoir *« parler des nombres à l'aide de leurs décompositions »* dit un des attendus de fin de cycle. La même idée est présente concernant l'enseignement du dénombrement. Il est recommandé d'y *« faire apparaître que chacun des noms de nombres désigne la quantité qui vient d'être formée ». « 1 cube ; et-encore-1, 2 cubes ; et-encore-1, 3 cubes ; et-encore-1, 4 cubes »*, par exemple, plutôt que d'enseigner le comptage-numérotage *« le 1 ; le 2 ; le 3 ; le 4 »*. C'est fondamental car les recherches montrent que le nombre commence lorsque les enfants comprennent *« l'itération de l'unité »* c'est à dire que toute quantité s'obtient en ajoutant un à la quantité précédente et que sa dénomination s'obtient en avançant de un dans la suite des noms de nombres.

Quelles relations entre cardinal et ordinal ?

La notion de nombre relie de manière inextricable la représentation des quantités et l'ordre dans lequel elles sont engendrées. On ne peut donc plus parler des prétendues *« dimensions »* cardinale et ordinale du nombre parce qu'elles sont indistinctes. En revanche, les programmes utilisent toujours les mots *« cardinal »* et *« ordinal »* pour qualifier des *« usages »* et non des aspects du nombre. L'usage cardinal des nombres est le plus important car c'est celui qui permet de comprendre comment les quantités sont reliées entre elles, c'est-à-dire de construire le nombre. Pour désigner des rangs, en revanche, on ne fait qu'utiliser le nombre qui a été construit en contexte cardinal. Avec les élèves, il est d'ailleurs préférable de parler des positions et des rangs en utilisant les mots *« premier »*, *« deuxième »*, ceux que la grammaire qualifie d'ordinaux.

L'accent est mis sur la maîtrise des petits nombres : pourquoi ?

Cela va dans le bon sens car il vaut mieux construire des relations entre les quantités dans ce domaine des dix premiers nombres plutôt qu'apprendre à compter-numéroter loin. Cela peut permettre de sortir de la confusion entre la représentation d'une quantité par une suite de numéros, quand 6 vaut pour 123456, et sa représentation par un nombre, quand 6 vaut pour 5 et encore 1, 3 et encore 3, etc. Les programmes nous y invitent mais il faudra aussi de la formation.

ENTRETIEN AVEC

Viviane Bouysse, Inspectrice générale de l'Education nationale

« Des modalités d'apprentissages propres aux jeunes enfants »

© NAJA/MIRA

VIVIANE BOUYSSE A PARTICIPÉ EN 2011 À LA RÉDACTION D'UN RAPPORT SUR L'ÉTAT DE L'ÉCOLE MATERNELLE.

Ces nouveaux programmes tournent-ils la page de la primarisation de l'école maternelle ?

C'est la lecture, l'interprétation qui en sera faite qui déterminera les pratiques et c'est à l'observation des pratiques que l'on pourra dire que l'on s'est éloigné, ou non, de la primarisation de l'école maternelle. Ils insistent en tout cas sur des modalités d'apprentissage propres aux jeunes enfants et sur des situations qui respectent ces modalités. Ils rappellent la nécessité de l'activité et de l'initiative des enfants, mais aussi celle de la réflexion à partir de cette activité ; il est beaucoup question de compréhension, de pensée dans ces textes. Mais qui dit compréhension et pensée ne signifie pas formalisme vide de sens ; le sens est construit dans l'activité quand celle-ci est orientée vers un but accessible aux jeunes enfants. Par ailleurs, ces programmes esquissent des parcours ; il est important que le texte évoque souvent les « petits » qui sont si différents des *« grands »* dans tous les domaines du développement social, affectif, moteur, cognitif, culturel et donc dans leurs besoins. Enfin, les instructions à venir sur l'évaluation auront une grande importance pour colorer l'identité propre de l'école maternelle.

« LES ATTENDUS DE FIN DE CYCLE SONT COMME DES PHARES QUI, DE LOIN, ÉCLAIRENT LE CHEMIN. »

Quelles sont, selon vous, leurs lignes de force ?

Ils composent un équilibre entre ce que l'on peut appeler le soutien au développement, la stimulation des enfants et la préparation aux apprentissages structurés et systématiques qui s'installeront au CP. Ils clarifient notamment les attentes en matière de pédagogie du langage. Pour l'oral, l'accent est mis davantage sur l'individualisation, l'importance des interactions personnalisées et des conversations. Pour l'écrit, on assiste à une revalorisation indispensable. Travailler comme il est indiqué, c'est aussi affermir l'oral parce que l'écrit avec les jeunes enfants s'accroche à l'oral, qu'il s'agisse de la dictée à l'adulte ou de l'encodage de mots. Il y a aussi l'invitation à travailler la conscience phonologique en dosant bien les exigences et en évitant l'excès de formalisme. Ils réintroduisent un peu de *« mathématiques »* avec une approche du nombre qui dépasse les approches antérieures devenues à l'excès langagières et culturelles, qui va vers plus de structuration de la compréhension de ce qu'est un nombre. La rupture est significative. Enfin, ils font une belle place au corps, avec son investissement dans des domaines d'apprentissage divers : motricité au sens large (dont la gestualité fine), voix, sensibilité.

Les éléments de progressivité mis en avant sont-ils suffisants pour éviter une focalisation sur les attendus de fin de cycle ?

Les attendus de fin de cycle sont comme des *« phares »* qui, de loin, éclairent le chemin et indiquent le point d'arrivée. Ils ne peuvent inspirer une pédagogie en section de petits, ni quant au niveau d'exigence, ni même sur la nature des activités. On sait que les enfants sont très différents entre les trois sections. Le texte manifeste bien, je crois, qu'il y a une césure après la section des petits, en évoquant souvent un tournant *« vers 3/4ans »*. Il n'est sans doute pas exagéré de dire qu'il y a deux périodes à l'école maternelle, la petite section en une ou deux années selon l'âge de la première scolarisation d'une part et, d'autre part, les moyenne et grande sections. Une représentation est à éviter à propos de *« progressivité »*, celle qui consiste à normer les parcours en indiquant des exigences pour chaque année. Plus les enfants sont petits, plus ils sont différents au sein d'une même section : du fait de leur maturité propre et, aussi, du fait des conditions éducatives dans lesquelles ils ont grandi et qui ont un poids très important, les écarts n'ayant pas encore été « réduits » par la scolarisation.

Quelles évolutions dans les pratiques de classe ?

Tout programme induit une évolution, ne serait-ce que parce que sa lecture invite à revisiter, réajuster les pratiques. C'est une évolution évidente pour ce qu'il y a de nouveau mais même quand le programme paraît peu modifié, il n'appelle pas moins la réflexion. C'est le cas pour les activités physiques, les activités artistiques et celles qui visent à la fois la découverte du monde et l'installation des *« outils »* de la pensée logique. Il y a beaucoup à faire pour être à la hauteur des attendus du texte ; il va falloir combattre la répétition des mêmes situations sans progressivité, retrouver le sens des enjeux de ces activités en luttant contre une forme de banalisation, dépasser les pratiques occasionnelles en se rappelant que le *« quantitatif »* en pédagogie est source de *« qualitatif »*.

EN BREF

WIFI

PAS AVANT 3 ANS

Une proposition de loi des écologistes, visant à limiter l'exposition aux ondes électromagnétiques, a été adoptée au Parlement. Le texte interdit l'installation de boîtiers wifi dans les lieux accueillant des enfants de moins de 3 ans : crèches, garderies et centres de vacances et de loisirs. L'interdiction aux maternelles a été rejetée car cette mesure aurait été un frein au développement du numérique dans les écoles, priorité nationale, et aurait pu effrayer les familles quotidiennement exposées aux ondes wifi chez elles. En primaire, les accès sans fil seront désactivés lorsqu'ils ne sont pas utilisés pour les activités numériques pédagogiques.

ÉDUCATION AU DÉVELOPPEMENT DURABLE

PARTOUT

Le plan d'action en faveur de l'EDD dévoilé le 4 février se fixe l'objectif de passer d'initiatives locales à une véritable politique publique. Depuis 10 ans, plusieurs plans se sont succédés et les ministères de l'Éducation Nationale et de l'écologie profitent de l'événement *« Paris Climat 2015 »* pour tenter de donner un nouvel élan à l'EDD. Quelques nouveautés au programme : lancement d'une conférence parallèle qui réunira des participants de la conférence et des acteurs éducatifs, lancement du concours *« les clés de l'EDD »* afin de favoriser les projets pédagogiques, relance des projets et des labels *« E3D »*, généralisation des coins-nature dans les écoles.

ÉDUCATION PRIORITAIRE

LA LISTE DES ÉCOLES EN REP+

Le BO du 5 février a publié la liste des 2 586 écoles labellisées REP+ et des 739 collèges REP. S'agissant des REP, et si sept réseaux supplémentaires ont été intégrés suite aux mobilisations et aux interventions du SNUipp-FSU, la liste et le nombre des écoles qui leur sont rattachées n'est toujours pas définitive. Les questions des écoles dites *« orphelines »*, de l'élargissement du périmètre de cette nouvelle géographie de l'éducation prioritaire restent posées. C'est un des enjeux des Comités techniques académiques qui se réunissent actuellement.

ÉLÈVES À BESOINS ÉDUCATIFS PARTICULIERS

MISE EN PLACE DU PAP

La loi de refondation de l'école a introduit le principe d'un plan d'accompagnement personnalisé (PAP) qui s'adresse aux élèves *« dont les difficultés scolaires résultent d'un trouble des apprentissages »*. La circulaire d'application, parue au BO du 29 janvier dernier, précise que les élèves concernés sont *« ceux pour lesquels ni le PPRE, ni le PAI ne constituent une réponse adaptée, et dont la famille n'a pas fait le choix de recourir à la MDPH pour l'élaboration d'un PPS »*. Révisé tous les ans, le PAP émane du conseil de maîtres ou de la famille elle-même. Les troubles doivent être constatés par un médecin qui donne un avis sur la mise en place du PAP. Le plan est ensuite élaboré par l'équipe pédagogique, qui associe la famille et les professionnels concernés. Puis il est soumis à la famille et présenté à l'élève concerné avant sa mise en œuvre. Pour le SNUipp-FSU, le PAP ne doit pas servir à masquer le manque d'AVS ni devenir une charge de travail supplémentaire dépourvue de sens. C'est un outil qui doit aider les équipes dans les écoles à mettre en place les aménagements qu'elles jugeront utiles. À cet égard, il n'est pas nécessaire, lors de l'élaboration d'un PAP, de remplir et mettre en place la totalité des items, les listes des aménagements proposés n'étant qu'indicatives. La circulaire recommande d'ailleurs de ne sélectionner que ceux qui sont indispensables et *« pourront être poursuivis tout au long de l'année scolaire »*. S'ils ont pour finalité d'éviter le recours systématique à la MDPH ou à d'autres dispositifs non adaptés (*« PAI dys »*, autres dispositifs locaux…) les PAP ne peuvent se substituer à une nécessaire formation, notamment quant aux modalités de différenciation, et à un véritable échange sur les pratiques en direction des élèves les plus fragiles. Enfin, le recours à la MDPH doit rester possible pour les familles qui en font la demande.

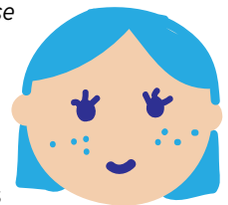

VINCENT MARTINEZ

TOUT SUR LES PROJETS PERSONNALISÉS

PAI

Projet d'accueil individualité

COMMENT

La demande est faite par la famille ou par l'école à partir des besoins thérapeutiques de l'élève. Il est rédigé par le médecin scolaire et signé par le directeur d'école.

PPS

Projet personnalisé de scolarisation

COMMENT

La famille saisit la MDPH puis l'équipe pluridisciplinaire d'évaluation élabore le PPS qu'elle transmet à la CDAPH.

PAP

Plan d'accompagnement spécialisé

COMMENT

Il est proposé par l'école ou la famille. Après avis du médecin scolaire, il est élaboré par l'équipe pédagogique avec les parents et les professionnels concernés.

PPRE

Programme personnalisé de réussite éducative

COMMENT

À l'initiative des équipes pédagogiques, le PPRE organise des apprentissages ciblés sur des besoins précis de l'élève. Il est soumis à la famille avant d'être mis en œuvre.

Quel statut pour le socle ?

Le nouveau *« socle commun de connaissances, de compétences et de culture »* qui entrera en vigueur à la rentrée 2016 définit les finalités d'une culture commune en laissant aux programmes la déclinaison de ses objectifs.

« Cinq domaines de formation qui définissent les grands enjeux de formation durant la scolarité obligatoire et qui constituent la culture scolaire commune ». Oubliés les sept piliers, le nouveau socle commun de connaissances, de compétences et de culture rendu public par le Conseil supérieur des programmes (CSP) suite à la consultation des enseignants de novembre dernier comprendra les axes suivants : *« les langages pour penser et communiquer, les méthodes et outils pour apprendre, la formation de la personne et du citoyen, les systèmes naturels et les systèmes techniques, les représentations du monde et l'activité humaine. »* Contrairement au socle de 2005, ce nouveau texte ne définit pas précisément les compétences et les connaissances à acquérir mais fixe à travers de grands objectifs, les enjeux de formation d'une culture commune pour tous les élèves. Il précise que ces objectifs doivent être déclinés dans les programmes de chacun des cycles. Le texte insiste également sur une définition des compétences qui ne soit pas en opposition avec les connaissances, il rappelle la nécessité de l'engagement des élèves dans les activités scolaires et la liberté pédagogique des enseignants qui *« définissent les modalités les plus pertinentes pour parvenir à ces objectifs en suscitant l'intérêt des élèves »*.

Un puzzle à compléter

Ce nouveau socle ne constitue qu'une petite partie du puzzle des nouveaux contenus d'enseignement. Car, au delà des grands principes, le plus important et le plus déterminant reste à venir. Quelles modalités d'évaluation pour échapper à la double prescription socle-programmes comme le demande les enseignants et le SNUipp ? (Voir ci-dessus.) Quels contenus des programmes de cycle 2 et 3 ? Ce sont ces deux dimensions qui sont essentielles pour les acquisitions des élèves et le travail des enseignants.

ALEXIS BISSERKINE

ÉVALUATION, LA GRANDE INCONNUE

La question de l'évaluation en général et plus particulièrement de celle du socle commun demeure encore dans l'ombre. Le projet de décret sur le socle n'y fait plus référence. Cette question fera l'objet d'un décret spécifique. Si le président du CSP, Michel Lussault, a affirmé dans la presse qu'il n'y aurait plus de livret personnel de compétences (LPC) car *« vouloir référer au socle une grille d'évaluation est une erreur »* on ne sait toujours pas comment s'articuleront la validation du socle et l'obtention du Diplôme national du Brevet. La conférence nationale sur l'évaluation a produit elle aussi des recommandations sur ce sujet mais le ministère en tiendra t-il compte puisqu'il a déjà annoncé par exemple que la proposition de la suppression des notes avant la 5e ne serait pas suivie ? *« C'est dans les programmes qu'il y aura des évaluations »* a dit le président du CSP. Ceux du cycle 2, 3 et 4 étant attendus pour le printemps, le puzzle est donc encore loin d'être complet.

Jean-Louis Heudier, astronome, conférencier, comédien

3 QUESTIONS À

© NAJA/MIRA

« Apprendre à regarder le Soleil pour mieux observer l'éclipse »

Que se passe-t-il dans le ciel du 20 mars prochain ?

Ce sera le jour de l'équinoxe mais ce sera aussi le jour où une éclipse totale du Soleil sera partiellement visible sur tout le territoire métropolitain. Plus on sera au nord et plus le Soleil sera grignoté par la Lune, à 80 % à Lille et 68 % à Nice. Les éclipses ne sont pas rares, il y a au moins deux éclipses de Soleil et deux de Lune par année. Mais, contrairement à l'éclipse de Lune qui se voit partout où la Lune est visible, l'éclipse de Soleil n'est observable que si on est sous l'ombre ou la pénombre de la Lune qui se promène sur la Terre. Ce sera notre cas le vendredi 20 mars prochain au matin.

L'observation est-elle sans danger ?

Si on regarde le Soleil, on ne voit rien parce qu'on est ébloui et surtout, on peut se brûler la rétine de façon irréparable car celle-ci n'est pas innervée et donc on ne sent pas la douleur de la brûlure. C'est donc le Soleil qui est dangereux pas l'éclipse. C'est pourquoi il faut apprendre à le regarder tout le temps pour pouvoir le regarder quand il y a une éclipse. Pour observer le Soleil, la seule méthode efficace et sans risque est de lui tourner le dos pour regarder son ombre. Il suffit en effet de tenir à bout de bras une feuille de carton percée d'un trou de quelques millimètres de diamètre et d'observer l'éclipse par projection du Soleil.

Est-elle souhaitable à l'école ?

Elle est indispensable et ce qu'on devrait faire en classe c'est observer le Soleil toute l'année. Avant et à la suite de l'éclipse on pourra par exemple placer ce même carton percé d'un trou contre une vitre de la classe et repérer tous les jours à la même heure la position du Soleil avec la date et un trait de crayon. Au bout de l'année on aura dessiné une magnifique courbe en 8 qui constitue un calendrier naturel. Ces observations très faciles à faire peuvent susciter des questions passionnantes. Les mêmes que se posaient nos ancêtres et dont on pourra se réapproprier le cheminement à partir d'un vécu commun puis de recherches et de réflexions.

PROPOS RECUEILLIS PAR ALEXIS BISSERKINE

Sur snuipp.fr, vous trouverez des documents complémentaires sur l'éclipse proposés par Jean-Louis Heudier. Cartes, questions-réponses, photos et vidéo,..., ils permettent de mieux comprendre le phénomène et tracent des pistes d'exploitation en classe. Rubrique métier/ressources.

8 heures du mat, c'est l'

Dans la classe de CP de l'école Bourran à Mérignac, on attaque la journée par des activités mathématiques rituelles qui aident à consolider les apprentissages.

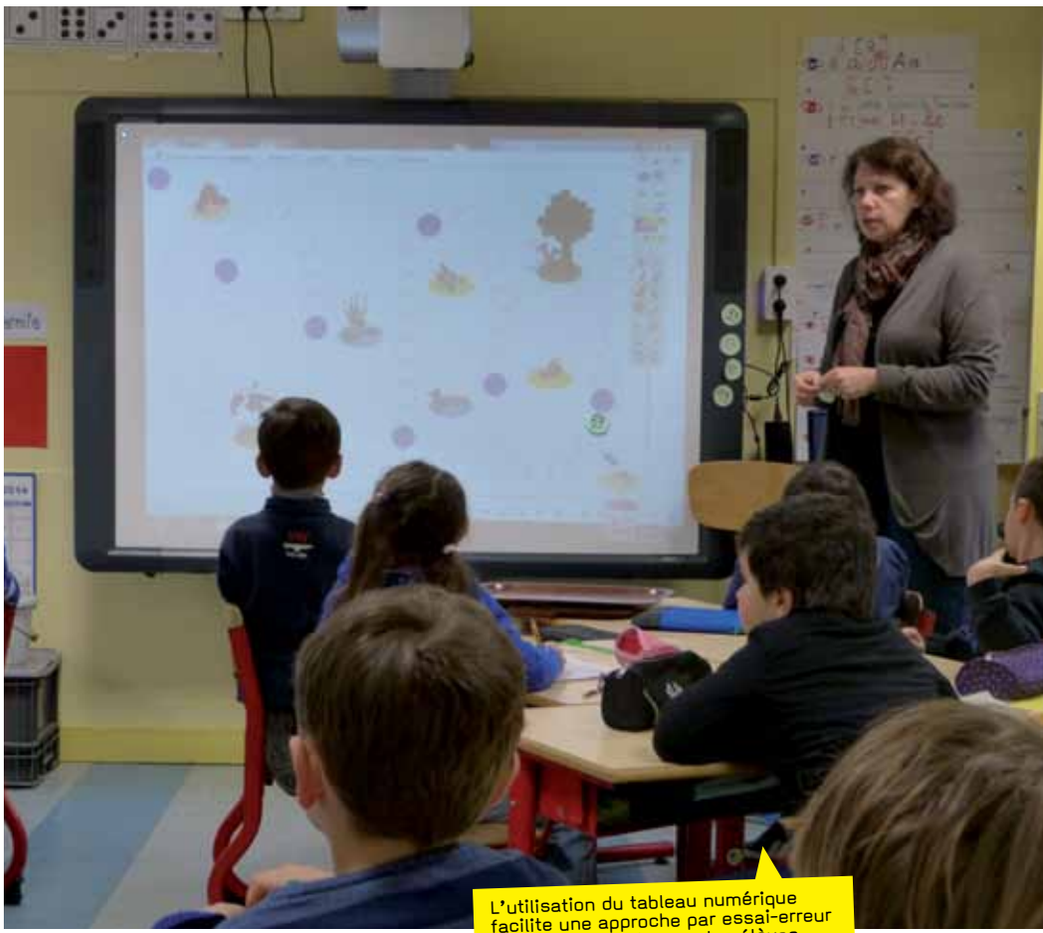

L'utilisation du tableau numérique facilite une approche par essai-erreur non stigmatisante pour les élèves.

Démarrage en douceur à l'école élémentaire Bourran à Mérignac (Gironde) : Ici pas de récréation dès potron-minet, ni de sonnerie intempestive ou de mise en rang avant de rentrer en classe. Accueillis et aiguillés par un membre de l'équipe d'animation municipale, les élèves arrivent isolément ou par petits groupes et se dirigent tranquillement vers leur classe pour commencer à leur rythme leur journée d'école. Pour l'enseignante du CP Marie-Pierre Lubbers, *« il s'agit d'une continuité logique avec l'école maternelle qui a vite été adoptée par toute l'équipe. Même s'il demande à tous les enseignants d'être présents 10 minutes plus tôt en classe, ce dispositif favorise un véritable accueil individualisé qui permet aux élèves d'être plus disponibles pour les activités collectives qui vont suivre. »* Coin lecture, fiches calendrier à compléter, production d'écrit… Les enfants arrivent en classe de façon échelonnée et ne tardent pas à investir en toute autonomie une activité de leur choix. Ethan et Léo, eux, se dirigent vers le fond de la classe. Ce matin, c'est leur tour de plancher sur l'atelier mathématique quotidien proposé par leur enseignante.

Des rituels bénéfiques

25, 16… en piochant dans une boîte de jetons groupés par dizaines et une boîte d'unités, chacun doit constituer une collection correspondant au nombre demandé. Pas de difficulté particulière pour les deux enfants qui s'acquittent rapidement de la tâche demandée en disposant chacun les jetons sur un plateau. Il est 8h 30 et Marie-Pierre demande l'attention de tous les enfants pour le premier moment de regroupement collectif. Après l'appel et la confirmation de la date, la classe valide ou corrige les travaux des uns et des autres. Puis c'est le moment du premier rituel mathématique. Sur une file numérique muette où sont repérées toutes les dizaines par des pastilles de couleur, il s'agit de situer l'emplacement de certains nombres : 59, 41, 16… En verbalisant leurs stratégies, les enfants montrent qu'ils ont déjà pour la plupart de solides points de repère en numération : *« 10, 20, 30, 40, 50, ici c'est le 60 », « avant 60 c'est 59 ».* La maîtresse organise la discussion pour éliminer collectivement les mauvaises réponses en apportant des arguments à ceux qui se sont trompés, car elle le rappelle à ses élèves *« en mathématiques, il y a une seule bonne réponse ! »* Vient le tour des plateaux d'Ethan et Léo. Chaque élève écrit sur son ardoise le nombre de jetons qu'il compte sur chaque plateau. Après mise en commun des réponses, l'exactitude des propositions de nos deux jeunes mathématiciens ne fait plus aucun doute. Bravo ! L'atmosphère de recherche et d'émulation intellectuelle incite même Marie-Pierre à pousser ce matin le bouchon un peu plus loin : *« Et si on mettait ensemble le contenu des deux plateaux ? »* Et la classe de se lancer dans des stratégies et des techniques qui invitent à emprunter les chemins encore inexplorés de l'addition à retenue… L'enseignante pratique ces rituels depuis deux ans et en mesure les bienfaits pour les apprentissages : *« C'est chronophage mais efficace. Confronter les élèves tout le temps, tous les jours aux mêmes types de problèmes permet de stabiliser les stratégies et les connaissances. ».* Pour elle, *« la possibilité facilitée par l'usage du tableau numérique, de faire, défaire, refaire, permet de repêcher tous les enfants sans en stigmatiser aucun. ».* Organisation en ateliers, recherche de l'autonomie, confrontation avec les autres… Marie-Pierre cherche à tirer les bénéfices d'un travail largement initié à la maternelle et qui pour elle doit être poursuivi à tous les niveaux de l'école élémentaire. PHILIPPE MIQUEL

> « Les compétences en maths ne se stabilisent pas du premier coup. »

heure des maths

Joël Briand, maître de conférences en mathématiques

2 QUESTIONS À

« Des micro-séquences qui rassurent et apaisent les tensions »

Quels sont les enjeux des apprentissages numériques au début de l'école élémentaire ?

Il s'agit principalement d'une construction conjointe de la numération et de l'addition. La pratique des mathématiques est liée à la construction d'un langage ayant sa propre consistance. L'entrée dans l'écrit est donc partie intégrante de l'activité mathématique au cours préparatoire mais aussi à la maternelle. Les élèves du cours préparatoire savent souvent lire des mots tels que *« 18 ».* J'utilise volontairement le terme *« mot »* car *« 18 »* a déjà eu une vie auprès des élèves qui entrent au CP. Ils savent souvent lire quelques *« mots numériques »*. Le travail du cours préparatoire consiste à faire apprendre à lire autrement ces mots c'est à dire à faire en sorte que les élèves s'en approprient une autre signification. Pour cela il s'agit de construire des situations qui feront que ce mot parviendra à être le signifiant, par exemple, de *« 10+8 »* : ce travail de déconstruction reconstruction est un enjeu important pour construire conjointement numération et addition.

En quoi des rituels mathématiques quotidiens sont-ils un appui pour les apprentissages ?

Plutôt que rituel qui est un mot un peu fourre-tout, je préfère parler de micro-séquences. Prenons un problème posé aux élèves : en réunissant deux collections construites à partir de deux nombres affichés, peut-on prévoir le nombre d'éléments de cette nouvelle collection en se référant uniquement à ces deux nombres ? une telle situation, fondamentale, si elle est présentée une seule fois en classe pourra certes être résolue par plusieurs élèves mais peut être pas par tous même si le problème posé est compris. Le fait de présenter à nouveau cette situation sous forme de micro-séquences répétées lui fait changer de statut : la consigne est bien sûr comprise puisque devenue familière, un rituel s'installe. Il rassure et apaise les tensions. Il permet à certains d'avoir le temps de négocier, avec le temps, le passage de la représentation iconique des collections à un travail sur les écrits numériques. De sorte que la construction de l'addition fondée sur une bonne compréhension de la numération s'effectue progressivement de façon étalée dans le temps.

JOËL BRIAND A LONGTEMPS ÉTÉ FORMATEUR À L'IUFM DE BORDEAUX. CO-AUTEUR DE LA SÉRIE EURO-MATHS (HATIER), IL TRAVAILLE AVEC DES ENSEIGNANTS DU PRIMAIRE À L'ÉLABORATION D'OUTILS ET DE DÉMARCHES EN MATHÉMATIQUES

EN BREF

CONFÉRENCE

LES MATHS EN PRIMAIRE

En 2012, la conférence nationale sur l'enseignement des mathématiques avait comme thème l'enseignement des mathématiques à l'école primaire. L'occasion pour Joël Briand, dans une conférence d'une quinzaine de minutes de faire le point sur les contenus et les méthodes à privilégier à l'école primaire en pointant les écueils à éviter. Une intervention à voir en vidéo sur la web TV canal U.

www.canal-u.tv

ENTRAÎNEMENT

MATOU MATHEUX

Ce site réalisé par l'académie de Rennes propose une grande variété d'activités mathématiques dans tous les domaines, numération, opérations, calcul mental, géométrie…
Le classement par niveau scolaire permet une utilisation adaptée aux compétences des élèves et à une pédagogie différenciée.

http://matoumatheux.ac-rennes.fr

RECHERCHE

LU SUR SNUIPP.FR

UNE CONTRIBUTION DE ROLAND CHARNAY

En amont de la publication des nouveaux programmes, Roland Charnay, chercheur en didactique des mathématiques et responsable scientifique de la plateforme «Télé formation mathématiques» esquisse les grandes lignes d'un «programme raisonnable» pour les mathématiques au primaire.

www.snuipp.fr/Mathematiques-au-primaire-Roland

58,71

C'est l'âge moyen des enseignants du premier degré ayant fait valoir leur droit à la retraite en 2014. Il s'élevait à 55,55 en 2004, avant les effets induits par la réforme des retraites.

Source : MEN bilan social 2014

CORINNE LOIE

VU SUR SNUIPP.FR

LA VOIX, OUTIL PROFESSIONNEL À PRÉSERVER

Après s'être engagée tout d'abord dans une carrière d'artiste lyrique, Corinne Loie est personnellement confrontée à des difficultés vocales, et est ainsi amenée à s'interroger sur le fonctionnement de la voix. Elle mène depuis une réflexion sur les orientations de la prévention de la voix, produit de nombreux supports pédagogiques sur le domaine en direction des intervenants de terrain et des enseignants eux-mêmes. Elle parle de son travail dans une vidéo tournée en 2014 à l'Université d'automne du SNUipp.

Rubrique le métier/témoignages

LUTTE CONTRE LE HARCÈLEMENT

À L'ÉCOLE, C'EST PAS ENCORE ÇA

Après deux années de *« mobilisation ministérielle »*, la ministre fait un bilan d'étape plutôt élogieux mais la réalité sur le terrain pour les enseignants est bien différente. Selon l'enquête menée par Eric Debarbieux, à la tête de la délégation ministérielle en charge de la prévention et de la lutte contre les violences en milieu scolaire, le harcèlement scolaire va croissant de la fin du primaire (12% des élèves de cycle 3 se disent victimes de harcèlement modéré à sévère, 5% de harcèlement sévère) au collège (10% des élèves sont victimes de harcèlement modéré à sévère, 7% de harcèlement sévère).

Pour lutter contre ce fléau, les académies se sont mises en ordre de marche de manière dispersée. En matière de sensibilisation de la communauté éducative, seules 5 académies (sur 30) ont un niveau d'implication *« très fort »* 14 *« fort »* et 11 *« modéré »* et 9 académies ont effectué une information en direction des représentants des familles (guides ou fiches conseils). Des mesures trop insuffisantes au regard de l'ampleur du phénomène. Et *« le plan de prévention du harcèlement »* inscrit dans la loi de refondation de l'école 2013 par Vincent Peillon n'est instauré aujourd'hui que dans 23% des écoles. Les missions des 250 référents *« harcèlement »* pour aider et conseiller les écoles, mettre en œuvre formation et prévention sont encore mal définies. *« Il faut miser sur les plans de formation, au primaire notamment »* selon Éric Debarbieux. Peu de formateurs dans le premier degré, des personnels de direction moins informés, une formation continue en panne tandis que le ministère communique essentiellement sur les ressources disponibles. La lutte contre le harcèlement demande un travail de prévention et une vigilance au quotidien. L'amélioration est attendue du côté de la prise en charge, éducative et individuelle, des élèves et de leurs familles qui se sentent souvent abandonnés et sans réponses. Elle nécessite un travail collectif des personnels de vie scolaire, médico-sociaux et de tous les partenaires de l'école.

La France accuse un retard par rapport à d'autres pays comparables. La Suède, le Canada et l'Australie se focalisent sur les harceleurs, la Finlande insiste sur la sensibilisation des témoins, alors que la Grande-Bretagne, contraint les établissements scolaires à mettre en place des mesures de prévention et de sanctions graduelles contre les harceleurs. VIRGINIE SOLUNTO

Agir contre le harcèlement à l'école : http://www.agircontreleharcelementalecole.gouv.fr/

JOURNÉE DE RÉFLEXION

L'EPS À L'ÉCOLE ET AU COLLÈGE

L'EPS À L'ÉCOLE & AU COLLÈGE
Journée de réflexion
23 MARS 2015

Fin mars, le nouveau socle et le projet de nouveaux programmes seront connus, la réforme du collège également. Qu'en sera-t-il de la place et du développement de l'EPS et du sport scolaire à cette étape de la scolarité ? Pour réfléchir à ces questions, le SNUipp-FSU et le SNEP, syndicat des professeurs d'éducation physique de la FSU, organisent le lundi 23 mars à Paris une journée d'étude plus spécialement tournée vers le cycle 3 et la SEGPA.

Au travers d'interventions de chercheurs, de formateurs, de praticiens de terrain, d'un débat et d'ateliers, il s'agira notamment d'interroger les écarts entre les discours et la réalité, et de mettre en avant les leviers pour transformer et démocratiser l'accès à la pratique physique, sportive et artistique. Déjà programmées à l'heure où nous écrivons ces lignes, les interventions de Pascal Grassetie et Yvan Moulin, formateurs dans les ESPE de Bordeaux et de Grenoble, de Colette Catteau, CPC EPS et membre de l'équipe ESCOL et de Denis Paget, membre du Conseil supérieur des programmes.

PHILIPPE MIQUEL

Cette journée ouverte à tous se tiendra à Paris 12 rue Cabanis, dans le 14e arrondissement (métro Glacière). S'inscrire en ligne avant le 9 mars.

www.snuipp.fr

QUESTIONS/RÉPONSES

Mon conjoint n'a pas obtenu sa mutation. Comment annuler ma demande de permutation ?

Il est possible de solliciter une annulation de permutation après l'annonce des résultats. Il faut dans ce cas établir une double demande d'annulation motivée (perte d'emploi, mutation imprévisible du conjoint, situation médicale…) auprès des DASEN des départements d'origine et d'accueil. Le courrier doit suivre la voie hiérarchique. La demande sera soumise aux CAPD des deux départements pour avis.

Je n'ai pas obtenu de poste aux permutations informatisées. Comment poursuivre mes démarches ?

Il est possible de formuler une demande d'ineat-exeat (permutation manuelle). La demande d'exeat (autorisation de sortie) est à adresser au DASEN du département d'exercice, accompagnée d'une demande d'ineat (autorisation d'entrée) à destination du DASEN du ou des départements sollicités.

Je suis en congé de maternité jusqu'au 1er mai. Puis-je prendre un temps partiel après cette date ?

Oui. Le bénéfice du temps partiel de droit pour raisons familiales peut être accordé en cours d'année scolaire à l'issue du congé de maternité. La demande doit être présentée au moins deux mois avant le début de l'exercice à temps partiel de droit.

PROMOTIONS

La prochaine commission administrative paritaire nationale (CAPN) aura lieu le mardi 17 mars 2015. L'ordre du jour comprend l'examen des promotions des enseignants détachés à l'étranger (les promotions des détachés en France seront examinées à la CAPN de mai 2015). Prendre contact avec le secteur hors de France du SNUipp-FSU pour toutes informations hdf@snuipp.fr

LU DANS LE BO

N° 5 DU 29 JANVIER 2015

- Action éducative : le PAP (Plan d'Accompagnement Personnalisé), les élèves concernés et les procédures de mise en place.

N° 6 DU 5 FÉVRIER 2015

- Education prioritaire : la liste des établissements scolaires publics têtes de réseaux participant au programme REP et la liste des écoles et des établissements scolaires publics participant au programme REP+ au 01/09/2015.
- Le déploiement de l'EEDD (Education à l'environnement et au développement durable) dans les écoles et établissements scolaires pour 2015-2018 : objectifs, intégration dans les programmes, mesures concrètes, suivi…)

N° 8 DU 19 FÉVRIER 2015

- Le PPS (projet personnalisé de scolarisation des élèves en situation de handicap) : modalités, déroulement de la scolarisation et des actions pédagogiques, psychologiques, sociales, médicales et paramédicales répondant aux besoins particuliers des élèves présentant un handicap.
- Le GEVA-sco : guide d'évaluation des besoins de compensation en matière de scolarisation (deux guides : GEVA-sco 1re demande et GEVA-sco réexamen).

N° 9 DU 26 FÉVRIER 2015

- Les promotions à la Hors-classe des professeurs des écoles (année 2015), conditions d'inscription, établissement du tableau d'avancement (calcul, points supplémentaires…), nomination et classement.
- La désignation des membres du CHSCT Ministériel de l'Education Nationale.

Malades et maladies

Il y a la grippe qui guette, de petits rhumes et de méchantes maladies qui nous tombent dessus ou qui frappent des proches. Quand la santé ne va plus, autant avoir quelques bons livres. En voici quelques uns, récents, sur ces histoires de malades.

LE COUP DE CŒUR

LE CHIEN QUE NINO N'AVAIT PAS,

de Edward Van de Vendel, ill. Anton van Hertbruggen, Ed. : Didier Jeunesse. À partir de 7 ans

Qu'importe que Nino n'ait pas de chien : il s'en invente un et ce chien est un véritable ami qui le suit partout. Et qu'importe si ses parents finissent par lui offrir un chien que tout le monde peut voir, l'enfant s'invente alors une ménagerie extraordinaire avec une fantaisie grandissante… Un texte sobre pour ce jeu avec l'imaginaire enfantin, avec une voix off et de magnifiques illustrations aux teintes rétro qui créent une atmosphère mélancolique. Fascinant, original et drôle, ce livre a reçu le prix Sorcières 2015 dans la catégorie « Album ».

MADAME CERISE ET LE TRÉSOR DES PIES VOLEUSES,

de Sandra Poirot Cherif, Ed. Rue du Monde. Dès le cycle 1 et jusqu'au cycle 3

Elle est un peu perdue, madame Cerise. Elle se rappelle ses émotions d'enfant sur son petit vélo mais ne sait plus où sont ses clés de voiture et peine à retrouver sa maison. Grave et joyeuse, une histoire pleine de poésie et de pudeur sur la perte de la mémoire d'une vieille dame. Un album aux superbes dessins généreux sur chaque double page, aux couleurs chaudes et gaies, qui donnent à voir la vie pleine d'amour d'un vieux couple. Des détails savoureux, comme le départ au restaurant à mobylette.
Un régal plus doux qu'amer.

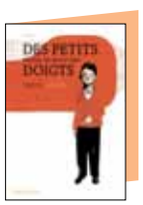

DES PETITS TROUS AU BOUT DES DOIGTS,

de Marion Achard, Ed. Actes sud junior. Cycle 3

Paul est diabétique. Ce petit roman commence le jour où la maladie s'est déclarée. Paul raconte l'hôpital, le retour à la maison, et à l'école… Il va devoir s'adapter à cette vie avec une maladie difficile à comprendre : *« Tu ne la vois pas. Elle t'attaque »*. Un joli texte pour dire les étapes à l'annonce d'une maladie (déni, colère, révolte, acceptation…) mais aussi l'inquiétude des parents, les copains, la place de la connaissance et de la parole avec juste ce qu'il faut d'humour.

MA GARE D'AUSTERLITZ,

de Anne Sophie Silvestre, Oskar Editeur. Cycle 3

Un billet pour la vie s'il vous plaît : Georges, 15 ans, lutte contre une leucémie. De l'hôpital, il écoute sans cesse les annonces de la gare toute proche. De quoi donner des envies de voyage à ce garçon qui espère ainsi échapper à la maladie. Mais l'escapade va mal tourner, faute de traitement. S'il retrouve le chemin de la vie, Georges le doit à quelques belles rencontres, notamment avec ceux qui le soignent. Sans mièvrerie ni pathos, cette histoire sonne juste, mêlant rêve, quête initiatique, maladie et guérison.

LA SANTÉ, DE MURIEL ZÜRCHER,

ill. de Marion Puech, Ed. Actes sud junior. Dès 6 ans

Documentaire de la collection *« À très petits pas »* qui apporte des réponses simples aux questions de base : la santé, c'est quoi ? Médecins, maladies contagieuses, microbes, opérations, médicaments, maladies mentales, argent… les sujets sont abordés avec une grande clarté. Quant aux illustrations, très *« BD »*, elles apportent une touche d'humour à ces questions sérieuses. À avoir dans les classes pour parer à toutes les interrogations sur les maladies !

AU CLAIR DE LUNE,

de Catherine Latteux, ill. Oreli Gouel, Ed. Mazurka. Dès le cycle 1

Sa nouvelle voisine qui vit derrière des volets fermés, est une *« enfant de la lune »*, joli mot pour désigner une rare mais terrible maladie qui empêche de sortir à la lumière du jour. À la tombée de la nuit, deux amis rêvent d'aventures, jusqu'au jour où l'envie de sortir est trop forte, ce qui n'est pas une bonne idée. Les illustrations tendres, en douceur, se plient à l'atmosphère de cette histoire où l'amitié permet une échappatoire à la solitude et à l'enfermement.

L'ENVOLÉE D'ANTOINE,

de Katia Canciani, Ed. de l'Isatis. À partir de 9 ans

Un petit garçon, affaibli par la maladie, quitte son lit d'hôpital pour réaliser son rêve : voler ! Les illustrations disent plus de la maladie que le texte lui-même qui suit l'enfant dans son aventure. Et, au-delà de l'histoire d'un enfant malade, c'est celle de la concrétisation de nos rêves dont il s'agit : *« Il découvre la terre vue du ciel et retrouve cette joie intense qui lui donnera la force de se battre »*, commente l'auteure. Un livre canadien… à acheter sous format numérique.

MARION KATAK www.facebook.com/marion.katak

FESTIVAL CINÉ POÈME À BEZONS (95)

LA POÉSIE POUR VOIR LE MONDE AUTREMENT

Dans le cadre des Actions autour de Ciné Poème, les élèves s'initient au rôle de jury mais passent parfois derrière la caméra. Ici pour la création d'un court métrage en 2014.

Pour sa troisième participation au Festival de courts-métrages de poésie Ciné Poème, créé conjointement par la ville de Bezons et le Printemps des Poètes, Odile Lesvenan se dit satisfaite de cette initiative : *« les élèves visionnent des courts-métrages très différents les uns des autres et la poésie leur permet de voir des choses que nous-mêmes ne voyons pas »*, explique-t-elle. Cette année encore, ses élèves de CM2 de l'école Louise Michel 2 regarderont une dizaine de courts-métrages avec comme objectif de constituer le jury *« jeune public »* du festival. Lors de cette séance, une pause entre chaque film est assurée pour que les élèves puissent noter leurs appréciations et organiser leurs idées : image, dimension poétique, scenario, son, personnages… De retour en classe, un travail de synthèse est mené pour désigner leur œuvre préférée. *« C'est le choix d'une seule œuvre, ce qui suppose le débat et la controverse et impose d'exprimer ses choix avec précision »* précise Odile. Lors de la cérémonie officielle, les classes participantes offriront aux cinéastes leurs propres œuvres plastiques et poétiques.

Rendre la poésie accessible à tous

Ce prix *« jeune public »* est récent mais pour Aurélie Zerouali, chargée de mission auprès de la mairie, *« le glissement vers les scolaires s'inscrivait dans la logique d'un festival d'éducation populaire visant à rendre la poésie accessible à tous »*. Aurélie intervient dans les classes à raison de trois séances d'éducation à l'image au terme desquelles *« les élèves sont armés pour remplir leur rôle de jury »*. L'an dernier, un court-métrage nommé *« Haïku »* a interpellé les élèves d'Odile, notamment parce qu'ils avaient travaillé cette forme poétique en classe. Une autre année, ils ont été surpris par le traitement de la poésie d'Arthur Rimbaud, *« le dormeur du val »*, qu'ils avaient apprise en classe. *« Grâce aux courts-métrages, les élèves découvrent qu'on peut faire des liens et que la culture donne un sens au monde et à ce qu'on fait à l'école »* précise Odile qui espère que désormais *« même ce qu'ils verront à la télé, ils le verront différemment »*. VINCENT MARTINEZ

Plus d'infos sur le site du Printemps des poètes :
www.printempsdespoetes.com

EN BREF

SCIENCES

LE MONDE DES OBJETS

De quels savoirs les objets sont-ils porteurs ? Comment apprendre la posture du chercheur ? Ce sont deux des principales questions que pose le livre de Jacqueline Bonnard enseignante, formatrice et membre du GFEN.* Dans une première partie, l'auteure resitue les enjeux de la construction des savoirs à l'école. Elle interroge ensuite les objets techniques comme des objets de savoirs et présente quelques principes techniques liés au mouvement. Enfin, elle propose des démarches et des situations d'apprentissage pour former des enfants chercheurs.

**Découvrir le monde des objets-former des chercheurs dès la maternelle, Chronique sociale, Pédagogie/formation, 109 pages, 14 €*

STÉRÉOTYPES

ANALYSER LES IMAGES

Comment nos goûts, nos choix, nos pratiques peuvent-ils être influencés par des représentations sexuées présentes dans les images fixes ou animées ? Le site Genrimages conçu par le Centre audiovisuel Simone de Beauvoir tente de répondre à cette question en proposant en ligne de nombreuses ressources à destination des enseignants et des éducateurs souhaitant aborder la thématique de l'égalité femme-homme. Des situations pédagogiques accompagnées de ressources en images permettent aux élèves à partir du cycle 3 de décrypter les stéréotypes et d'éduquer à l'image. **www.genrimages.org**

RUE DU MONDE

LU SUR SNUIPP.FR

À L'AFFICHE

« Dessiner sans relâche cette République de l'audace qu'il nous faut chaque jour réinventer contre la haine et la barbarie, contre toutes les injustices et les désespérances qui les nourrissent. » Aborder les évènements de janvier 2015, tout en s'inscrivant dans l'« insurrection poétique » prévue par la prochaine édition du printemps des poètes du 7 au 22 mars, c'est l'objectif des éditions Rue du monde qui proposent en ligne une sélection de leurs parutions. Pour lancer lectures et débats, l'éditeur met à disposition des enseignants une affiche du poème d'Abdellatif Laâbi «J'atteste» écrit à cette occasion.

Rubrique Le métier/ les ressources

HSBC ou l'as de l'évasion fiscale

Plus de 100 000 clients de la HSBC ont bénéficié d'un vaste système d'évasion fiscale sous couvert de la filiale suisse de l'établissement bancaire. Comment 180 milliards d'euros ont transité par Genève vers des paradis fiscaux ? Récit…

Le scénario pourrait être digne d'un film hoolywoodien, mais dans la réalité ce n'est pas du cinéma car l'évasion fiscale coûterait à la France entre 60 et 80 Md€ par an selon des chiffres publiés par le ministre des finances en mai 2013. Tout commence le 1er juillet 2005 avec la directive dite *« ESD »* (European savings directive), une taxe européenne sur l'épargne applicable en Suisse. Pour éviter cette taxe à ses riches clients internationaux, HSBC Private Bank, la filiale helvétique de la banque britannique organise leur évasion fiscale entre 2005 et 2007. Chaque client est alors identifié par un numéro de manière à préserver son anonymat. A ces profils clients numérotés sont rattachés un ou plusieurs comptes. Un million d'euros minimum l'entrée. Dans un second temps, ces comptes sont reliés à des personnes morales, comme des entreprises dans des paradis fiscaux. 20 000 sociétés offshore auraient été créées estiment les sections de recherches de la gendarmerie de Paris. La ruse paraît simple. Pourtant, elle cacherait plus de 180 milliards d'euros. Selon Fabrice Lhomme, un des journalistes d'investigation au *Monde* ayant révélé le dossier, la banque *« ne s'est pas contentée de fermer les yeux en acceptant de l'argent, parfois de provenance douteuse, soustrait aux fiscs nationaux. Elle a incité à la fraude en recommandant à ses clients de créer des sociétés offshores notamment au Panama ou aux îles vierges britanniques qui leur permettent de faire un paravent supplémentaire pour dissimuler les fonds. »*

© NAJA

166 802 euros, c'est le montant moyen des avoirs dissimulés par les clients français de la liste HSBC.

Les éléments révélateurs

Mais comment une fraude d'une telle ampleur est-elle possible ? En France, les administrations telles que le fisc, la banque de France ou les douanes, peuvent avoir accès aux informations clients des banques. En Suisse, le secret bancaire garantit l'anonymat coûte que coûte sauf décision de justice. Secret bancaire ou pas, certains décident de se désolidariser. Comme dans tous les bons films d'action, pour HSBC, le plan a mal tourné. Ici, l'espion infiltré c'est Hervé Falciani. En 2006, il est embauché à la HSBC en tant qu'informaticien pour mettre en place un outil informatique censé faciliter les échanges entre la banque internationale et ses clients. Un acteur clé qui a rapidement trouvé la faille dans le système. Celui-ci profite de cette faiblesse pour dérober des données bancaires confidentielles. Plus de 100 000 noms tombent. Des stars de football, le roi du Maroc, des personnalités, des financiers d'Al Qaïda mais surtout des gens ordinaires, héritiers parfois. Après avoir tenté de vendre ces informations au Liban, ce n'est qu'en avril 2008 qu'il devient le cauchemar de HSBC private Bank en dévoilant tous les fichiers aux autorités françaises. Aujourd'hui, le fisc affiche presque une *« happy end »*. À partir des 3 000 noms français exploitables recensés sur les listes HSBC, l'administration fiscale a retrouvé 300 millions d'euros. En 2013, il a décidé d'aller plus loin en dévoilant tous ses fichiers à la presse. Après les avoir épluchés pendant un an, cette dernière a sorti l'affaire en février. CLÉMENCE BOHÊME

LEUR AVIS

MICHEL SAPIN
MINISTRE DES FINANCES
SOURCE *LE MONDE*

« *Je ne suis pas de ceux qui considèrent que de telles informations doivent rester dans l'ombre. Au contraire, la lumière aide à la prise de conscience. La France a été la première à lancer une instruction judiciaire à l'encontre de HSBC, la première aussi à se porter partie civile. L'administration ira jusqu'au bout de l'examen des situations personnelles.* »

JOSÉ UGAZ
DIRECTEUR DE TRANSPARENCY INTERNATIONAL

« *Plusieurs médias ont montré à quel point HSBC a tout fait pour maintenir les comptes bancaires de criminels bien connus et d'autres personnes corrompues. Les autorités suisses ont fait avec les preuves disponibles : nous ne voyons aucune raison qui empêcherait les autorités britanniques de lancer immédiatement une enquête criminelle contre la banque.* »

ARLETTE RICCI
HÉRITIÈRE DE NINA RICCI
SOURCE *LE MONDE*

« *Je ne me sens coupable de rien et si je suis là, c'est que je n'ai pas, comme beaucoup d'autres, accepté de transiger avec le fisc. (…) L'administration fiscale s'est jetée sur cette liste Falciani qui comporte des erreurs grossières.* »

DOMINIQUE PLIHON
PROFESSEUR D'ÉCONOMIE FINANCIÈRE À L'UNIVERSITÉ PARIS XIII SOURCE *LES INROCKS*

« *Les banques ont un rôle tout à fait important de conseillers dans ces pratiques. Une des phases de leur activité consiste à aider leurs clients à optimiser leur fiscalité. Pour vous en rendre compte il vous suffit de vous rendre sur le site d'une de ces banques, vous verrez qu'on vous propose de manière très transparente d'optimiser votre patrimoine. On peut même dire que les banques françaises, comme BNP Paribas, Société générale, le Crédit Agricole, la BPCE, sont des leaders mondiaux incontestés dans l'industrie de l'évasion et de l'optimisation fiscale. L'évasion fiscale est licite, même si elle n'est pas morale.* »

Marie-Claire Dufau, professeure d'école en basque

PORTRAIT

À l'école publique d'Isturits (64), on parle français le matin et basque l'après midi, ou le contraire, selon qu'on travaille avec Marie-Claire Dufau, la maîtresse de basque, ou son collègue Bruno. Ils sont deux enseignants dans ce petit village de 500 habitants à se partager les élèves des deux classes de l'école. Marie Claire enseigne à plein temps en basque mais à mi-temps dans la classe de cycle 3 et à mi-temps dans celle qui regroupe les maternelles-CP-CE1. Ce sont des classes bilingues à parité horaire comme dans la majorité des écoles publiques du secteur.

Marie-Claire voulait transmettre cette langue basque qu'elle connait depuis toujours, qu'elle parlait à la maison, sans pourtant l'avoir pratiquée enfant à l'école. *« Un attachement affectif à ce patrimoine, une part de mon identité. »* Après une licence d'études basques à la fac dont un an de l'autre côté de la frontière, elle passe le concours PE avec option et entre à l'Iufm pour suivre la même formation que les autres et quelques cours seulement en basque.

À Isturits, elle enseigne toutes les matières sauf le français et prend en charge l'histoire pour y intégrer des éléments de celle du Pays-Basque. Elle y ajoute quelques éléments de culture locale notamment en EPS avec la pelote ou les danses traditionnelles mais Marie-Claire veille à les resituer dans une globalité pour *« être carrée par rapport aux programmes »* dit-elle et pour ne pas s'enfermer dans un particularisme régional. Côté pédagogie, il faut s'adapter et travailler en équipe car plus de la moitié des élèves ne parlent pas le basque à la maison et ils ont aussi la possibilité de rester *« unilingue »* et de n'étudier qu'en français. Enseigner dans une classe ordinaire, elle pourrait le faire mais elle a choisi cette spécialité et elle y tient comme elle tient à sa région. *« Tout le monde vient chez nous,* dit-elle en riant, *Il doit bien y avoir une raison ! »*

DEPUIS SES DÉBUTS DE PROFESSEURE D'ÉCOLE IL Y A SEPT ANS, MARIE-CLAIRE DUFAU ENSEIGNE EN BASQUE ET AUSSI LE BASQUE DANS DES CLASSES BILINGUES DES PYRÉNÉES-ATLANTIQUES (64).

ALEXIS BISSERKINE

SERVICES PUBLICS : UNE SATISFACTION À L'ÉPREUVE DES ATTENTES

Sur la période 2004-2014, le taux de satisfaction globale des usagers à l'égard des services publics est passé de 72% à 67%. Une baisse qui affecte particulièrement le logement (-14 pts), l'emploi (-11 pts) et l'éducation (-8 pts). Seule progresse la satisfaction à l'égard de la police et de la gendarmerie (+9 pts). Paradoxe ou effet de la crise? Les Français accordent d'autant plus d'importance aux services publics que leur satisfaction décline. Ainsi, les attentes en matière de sécurité (-6 pts) baissent au profit de l'emploi (+1 pt), du logement (+9 pts) ou de l'éducation (+4 pts).

ÉVOLUTION DE LA SATISFACTION ET DE L'IMPORTANCE ACCORDÉE AUX SERVICES PUBLICS ENTRE 2004 ET 2014 (%)

Source : Baromètre TNS-Sofres de l'Institut Paul Delouvrier «Les services publics vus par leurs usagers» ; Janvier 2015

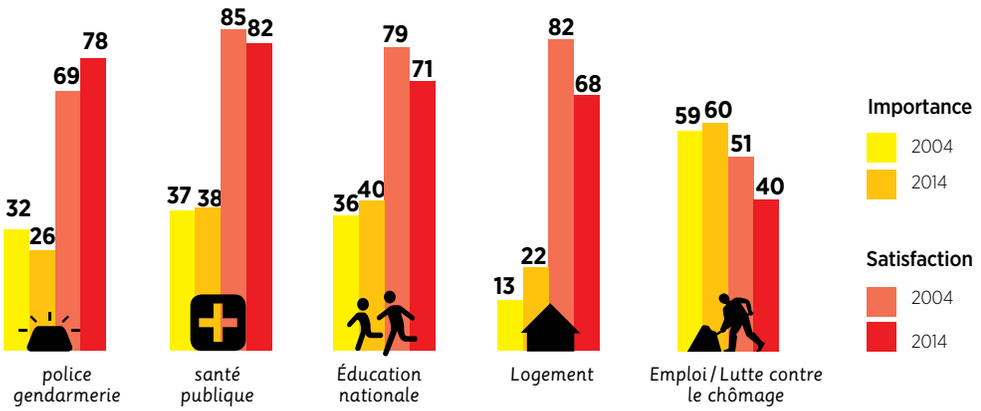

EN BREF

CONSERVATOIRES DE MUSIQUE

NOUVELLE PARTITION

Après plusieurs années consécutives de diminution, l'État supprime totalement en 2015 ses subventions aux conservatoires régionaux et départementaux, sauf celles dédiées à l'enseignement supérieur. Dans un contexte de diminution des dotations aux collectivités locales, ce désengagement, même s'il est partiellement compensé par les municipalités, ne pèsera-t-il pas sur les missions des conservatoires ? La diminution des postes d'enseignants et l'augmentation prévisible des tarifs d'inscription ne risquent-elles pas de renforcer l'élitisme qui leur est parfois reproché ? Comment réussiront-ils à atteindre un public plus diversifié s'ils sont amenés à supprimer des actions hors les murs ?

FEMMES

LONGUE MARCHE VERS L'ÉGALITÉ

Dimanche 8 mars, journée internationale de la femme, a eu lieu le départ de la Marche mondiale des femmes. Tous les 5 ans, des femmes du monde entier prennent la route pour huit mois de bataille mi-politique, mi-féministe contre l'austérité, la pauvreté, la violence, la misogynie… Certaines sont parties cette année du Kurdistan pour la marche européenne, d'autres des capitales du monde entier. La marche des femmes sera longue vers l'égalité.

HANDICAP

ACCESSIBILITÉ NE RIME PAS AVEC PRIORITÉ

Selon le dernier rapport de l'Observatoire National de la Sécurité, 25% des écoles primaires construites depuis 2008 ne sont pas accessibles aux élèves handicapés, malgré la loi de 2005. L'enquête révèle que si l'entrée est accessible en toute autonomie dans 75% des cas, les couloirs ne sont praticables que dans 86% d'entre elles alors que seulement 60% des escaliers peuvent être empruntés par les élèves à mobilité réduite en toute sécurité. 6% des écoles n'ont aucune salle de classe accessible, 18 % n'ont pas de sanitaires accessibles et 27 % des locaux de restauration ne le sont pas non plus. Pour les écoles antérieures à 2007, 72% d'entre elles n'ont pas fait l'objet de travaux.

Culture : génératrice de croissance, mais victime des coupes budgétaires

Au moment où de plus en plus de collectivités territoriales taillent dans les budgets culturels, une étude européenne montre que le secteur est un des plus générateurs de croissance et d'emplois.

Au Blanc-Mesnil, la scène de création contemporaine Le Forum va fermer suite à la décision de la nouvelle municipalité de couper la subvention en raison de sa programmation « trop élitiste ». À Montpellier la quatrième édition du festival Hybrides (une des rares manifestations transdisciplinaires) ne se tiendra pas le 13 mars : la commune ayant supprimé sa subvention, le festival est supprimé. À Grenoble, c'est à la prestigieuse formation des Musiciens du Louvre Grenoble, créée par Marc Minkowski, que l'on coupe la subvention. La nouvelle municipalité qui défend des ruptures de contrat conséquents pour les intermittents en argumentant que *« sur les deux cents intermittents invoqués, aucun n'est grenoblois »*. Et ce ne sont quelques exemples des coupes budgétaires qui frappent localement manifestations et structures culturelles.

Déjà, le 10 décembre dernier, 400 acteurs du spectacle vivant craignant *« l'effondrement de tout ce qui a constitué la politique de décentralisation du spectacle vivant dans notre pays depuis 50 ans »* lançaient un cri d'alarme contre cette adaptation à la *« crise financière qui pousse nos dirigeants à juger chaque projet à son coût plutôt qu'à son sens »*.

Troisième secteur d'emplois en Europe

Les sociétés de droits d'auteurs, déjà touchées par la gratuité impulsée par les GAFA (Google, Apple, Facebook, Amazon) s'insurgent contre cette vision monétariste de la culture. D'autant plus stupide que même du point de vue strictement économique, elle est fausse. Le groupement européen des sociétés d'auteurs et compositeurs, le GESAC, a commandé une enquête au très sérieux cabinet Ernst&Young pour montrer, dans les chiffres, une autre réalité. Et les résultats sont là : le secteur culturel est dynamique, générateur de croissance économique et créateur d'emplois.

Le secteur de la culture, qui comprend presse et publicité, génère 4,3% du PIB européen (536 milliards d'euros) plus que le secteur de la finance. Avec 7 millions de salariés, il est le troisième plus gros employeur privé devant l'automobile, l'agro-alimentaire, la chimie ou les télécommunications. Et l'emploi, à l'inverse de la moyenne européenne, y a été en progression de 0,7% par an entre 2008 et 2012. Preuve s'il en est qu'une vision étroitement localière de la culture est un désastre à long terme.

PAULINE RIVAUD

Christophe Robert, délégué général de la Fondation Abbé Pierre

3 QUESTIONS À

© SEB.GODEFROY

« Le logement est un bien de première nécessité »

Selon le dernier rapport de la FAP, des centaines de milliers de ménages vivent « aux portes du logement ». La situation s'aggrave-t-elle en France ?*

L'accroissement d'un certain nombre d'indicateurs est préoccupant : le nombre de SDF a augmenté de 50% entre 2001 et 2012, les coûts liés au logement croissent depuis une quinzaine d'années et on observe une précarisation des ressources des ménages. 3,5 millions de personnes sont exclues du logement, à la rue, en camping, ou dans des logements dangereux, insalubres, surpeuplés, et près de 5 millions se trouvent dans des situations de fragilité qui peuvent les faire basculer dans le mal-logement.

Les dispositifs d'aide sont-ils adaptés ?

La fragilisation des ressources, l'augmentation du coût et le déficit de logements depuis 15 ans créent des tensions et nos dispositifs de protection sociale, même volontaristes mais pensés dans les années 90, ne sont pas calibrés par rapport à une massification du problème. L'État, les conseils généraux, les associations gèrent la pénurie et aident des prioritaires parmi les prioritaires. C'est une remise en cause profonde de l'action sociale où pour 100 demandes, seulement 10 solutions sont proposées.

Que devraient faire les pouvoirs publics pour lutter contre ce fléau ?

Il faut repositionner le logement comme un des axes prioritaires et durables de l'action politique car il a un impact sur la scolarité des enfants, sur la santé des familles, sur les relations sociales. On a besoin d'une production massive de logements à bas coût là où ils manquent, bien répartis dans les agglomérations pour éviter ou limiter les effets de ségrégation territoriale. Mais aussi de capter du logement accessible, à bas coût, logement social, logement privé à vocation sociale ou accession sociale à la propriété. Il faut mettre en place une politique de prévention qui passe par une intervention plus en amont, quand les fragilités arrivent. Par exemple pour les jeunes qui sortent de l'aide sociale à l'enfance et qui à 18 ans basculent vers des situations de grande précarité ou de forte marginalisation. Mieux coordonner les acteurs, mieux informer les personnes, développer les espaces d'accès aux droits. Le logement est un bien de première nécessité qui a un impact sur les dépenses de santé, d'éducation, d'alimentation. Il faut avoir une réflexion sur la fiscalité, intervenir et freiner la spéculation par une régulation des prix et un encadrement des loyers.

PROPOS RECUEILLIS PAR VIRGINIE SOLUNTO

**L'état du mal-logement en France : 20e rapport annuel – Fondation Abbé Pierre – février 2015*

AGENDA

DU 20 AU 22 MARS PARIS/LYON/MARSEILLE

MATHÉMATIQUES VIVANTES DE L'ÉCOLE AU MONDE

En clôture de la semaine des mathématiques, le forum multi acteurs organisé à Paris, Lyon et Marseille entend montrer le caractère vivant des mathématiques, leurs interactions avec les autres sciences et la société, échanger et réfléchir aussi sur les moyens de mettre la vitalité des maths au service de l'enseignement. Toute une mosaïque d'activités ludiques ou plus pédagogiques qui s'adressent au grand public et aux scolaires.
Plus d'infos et programme détaillé sur
www.cfem.asso.fr

23, 24 ET 25 MARS À LYON

L'ART ET L'ÉCOLE EN ÉDUCATION PRIORITAIRE

L'Institut français de l'éducation (Ifé) organise trois journées de formation nationale axées sur l'art à l'école. Alors que le Conseil supérieur des programmes formalise un *« Projet de référentiel pour le parcours d'éducation artistique et culturelle »,* quelle transformation des pratiques, quelles formations, quels partenariats à construire avec les acteurs culturels ? Conférences, partage d'expériences et d'analyses de dispositifs sont au programme.
Plus d'infos sur **ife.ens-lyon.fr**

LE 26 MARS PARTOUT DANS LE MONDE

GRANDE LESSIVE DE PRINTEMPS

« De jour comme de nuit, réfléchir la lumière », c'est le thème de la prochaine Grande lessive qui se tiendra le 26 mars dans les cours d'école, les bibliothèques, sur les places de village, partout où quelqu'un décidera de la faire vivre. Le principe est toujours le même : tendre des fils à linge sur un lieu de passage et y accrocher pour la journée un dessin, une peinture, un collage ou un photomontage…Il s'agit, au travers de cette installation éphémère, de rassembler les élèves, les enseignants, les parents, de leur faire partager *« Quelque chose de l'art ».*
Plus d'infos sur **www.lagrandelessive.net**

CINÉMA

LE GRAND MUSÉE

La rénovation récente du Musée de l'Histoire de l'Art de Vienne a donné l'occasion à l'Autrichien Johannes Holzhausen de suivre les travaux pendant un an, à tous les étages, pour tous les métiers. Le film raconte des histoires différentes, les entrecroise, et on y trouve à la fois le plaisir de la narration et celui de l'invention du cadre cinématographique. Le personnel de ménage, les gardiens, les ouvriers du bâtiment, sont filmés et écoutés avec la même attention que la directrice du musée, les très sérieux administrateurs et les financiers sourcilleux. On y voit même le directeur du British Museum venu en voisin, ou le Président de la République d'Autriche baladant le Grand-Duc du Luxembourg dans les salles d'exposition. Tous les personnages de cette intéressante histoire sont traités avec la même attention, le même humour, la même tendresse. Mais il n'y a pas que les gens, il y a surtout les choses. Le regard de Holzhausen sur le bâtiment lui-même, le chantier, les objets, les ateliers de restauration, les tableaux, bijoux, maquettes est animé par ces mêmes qualités. Au bout du compte, ce documentaire ne se contente pas d'émouvoir ou d'accumuler les (très) belles images. Il est une vraie réflexion sur ce que signifie le mot culture, au moment où, quatre mille kilomètres plus loin, on saccage sans merci les trésors du Musée de Mossoul. Le film de Johannes Holzhausen, en montrant le travail idéaliste de centaines de professionnels scrupuleux, prend en ce début 2015 une dimension terriblement sérieuse. Les précautions infinies que prennent les manutentionnaires pour accrocher *La tour de Babel* de Pieter Brueghel l'Ancien nous rappellent utilement à l'ordre. RENÉ MARX

Les critiques de cinéma de Fenêtres sur Cours sont sur laviedesfilms.com

MUSIQUE

FESTIVAL BANLIEUES BLEUES

Le Festival *« Banlieues Bleues »* accueille chaque printemps pendant un mois les artistes qui font l'histoire du jazz. Le parti pris est de prendre des risques en montrant la diversité de la musique actuelle sans s'appuyer sur les seules têtes d'affiche. Création et découvertes sont au coeur du projet artistique qui irradie tout le territoire francilien avec comme point d'ancrage la Seine Saint Denis. Quinze villes et vingt salles sont concernées par ce vaste chantier de défrichement.
Le Festival s'ouvrira le 20 mars sur le mythique label de jazz américain Strata East avec un concert du pianiste Stanley Cowell et du trompettiste Charles Tolliver. La deuxième partie de la soirée rendra hommage au grand pianiste et compositeur de free jazz américain Sun Ra qui fêterait ses 100 ans avec son Sun Ra Arkestra dirigé par Marshall Allen. Un printemps qui s'annonce riche de découvertes, autour de seigneurs de la scène (Ken Boothe, Black Roots, David Murray…), d'une jeune garde confirmée (Dhafer Youssef, Guillaume Perret, Hugh Coltman…) ou en devenir (Naïssam Jalal, Cécile McLorin Salvant…). Un festival pour tous les curieux de la musique vivante ! LAURE GANDEBEUF

32E FESTIVAL BANLIEUES BLEUES
DU 20 MARS AU 17 AVRIL 2015
RENSEIGNEMENTS ET
RÉSERVATIONS AU 01 49 22 10 10
OU WWW.BANLIEUESBLEUES.ORG

ENTRETIEN AVEC

Antoine Prost, historien

« Il n'y a pas eu d'âge d'or de la formation »

ANTOINE PROST EST HISTORIEN, SPÉCIALISTE DE L'EDUCATION. IL EST PROFESSEUR ÉMÉRITE À L'UNIVERSITÉ DE PARIS 1 PANTHÉON-SORBONNE OÙ IL ANIME LE SÉMINAIRE SUR L'HISTOIRE DES POLITIQUES ÉDUCATIVES DONT EST ISSU UN LIVRE RÉCENT : *« LA FORMATION DES MAÎTRES DE 1940 À 2010 »* (2014, PRESSES UNIVERSITAIRES DE RENNES)

Y a-t-il une leçon générale à tirer de l'histoire de la formation des maîtres depuis 1940 ?

Sans doute le fait que l'Éducation Nationale n'a jamais eu la volonté de former l'ensemble des enseignants. Dans le demi-siècle écoulé, environ la moitié d'entre eux seulement ont bénéficié d'une formation initiale. Les écoles normales par exemple ne formaient pas la totalité des instituteurs et des institutrices.. La conception en vigueur était de former un noyau dur dans lequel on recrutait les jurys de certificat d'études, les inspecteurs primaires... Quand vous recrutez un fonctionnaire, c'est à vie. Pour éviter de laisser gonfler le nombre des titulaires, l'Éducation Nationale a pris l'habitude de gérer les coups d'accordéon de la démographie scolaire en recrutant des personnels occasionnels qu'elle pérennisait selon les besoins.

Quand la formation des enseignants s'est-elle imposée comme un sujet majeur ?

Les écoles normales, dès leur création ont été non seulement des lieux d'apprentissage du métier mais aussi de formation intellectuelle comme le montre le contenu de leurs bibliothèques où la culture classique, Bossuet inclus, était en bonne place. Dans le second degré, il s'agissait plus d'un apprentissage sur le tas. La formation devient un point chaud dans l'opinion publique, dans les revendications syndicales et donc dans le débat politique au milieu des années 60. Cela coïncide dans le premier degré avec une évolution des pratiques : la nouvelle pédagogie des classes de transition, l'apparition du tiers-temps pédagogique... L'idée est alors que pour une école nouvelle, il faut des maîtres nouveaux. C'est également l'époque où émerge l'idée d'une formation permanente tout au long de la carrière

Comment est apparue la nécessité de rehausser le niveau de recrutement des enseignants ?

Avec l'élévation du niveau de formation de l'ensemble de la population, les instituteurs formés à Bac +1 ou à Bac +2 sont devenus un peu « courts » face à la plupart des parents de leurs élèves. Auparavant dans les villages, l'instituteur était souvent, avec le curé, celui qui avait le niveau de formation le plus élevé. L'universitarisation de la formation qui a suivi était inéluctable et s'est produite dans la majorité des pays d'Europe. On fait souvent le procès aux universités de négliger la formation professionnelle mais elles ont beaucoup évolué sur ce point, malheureusement pour l'instant davantage dans les filières scientifiques et économiques que littéraires.

Écoles normales, IUFM ont été tour à tour décriées et encensées. Quel est votre point de vue ?

Il n'y a pas eu d'âge d'or de la formation. Les écoles normales étaient adaptées aux normaliens qu'elles recrutaient et aux objectifs de l'époque. Elles seraient aujourd'hui absurdes et personne n'accepterait leurs exigences. Songez qu'elles fonctionnaient en internat jusqu'en 1968 et qu'il était interdit d'être normalienne et mariée ! Les IUFM ont fait l'objet d'attaques idéologiques péremptoires : on a même écrit que former de bons enseignants serait faire disparaître les professeurs ! La réalité était plus nuancée et très différente selon les IUFM. Le point fort était la préparation et l'accompagnement puis l'exploitation des stages qui occupaient près de 40 % du temps des étudiants. Et ceci avec des modalités très intéressantes comme les stages filés.

Que faut-il attendre des ESPE ?

Il faut se garder de juger les ESPE trop hâtivement. Il y a des fonctionnements très différents dont il faudra tirer les leçons. Pour moi, le principe de garder une ESPE par académie aboutit à des unités trop grandes. Au plan de la formation continue, on ferait bien de s'inspirer de l'expérience très réussie des MAFPEN * C'était une formation pour le changement avec des objectifs centrés sur le faire en classe et pilotée par des pédagogues. Le cœur du métier est là : le dire du professeur doit aboutir au faire de l'élève. C'est une dimension essentielle qu'on doit retrouver à toutes les étapes de la formation. Elle doit aussi se retrouver dans le concours de recrutement : il faut qu'une au moins des épreuves, par exemple une correction de copie d'élève, dise clairement aux candidats qu'il y a des élèves au bout de la route. Sinon, il y a tromperie...

PROPOS RECUEILLIS PAR PHILIPPE MIQUEL

**Mission académique à la formation des personnels de l'éducation nationale*